... Dr R Pierret
... Rue Raynouard Paris

VOL. XII.—VINGTIÈME ANNÉE. — N° 7 NOVEMBRE 1922

Rédaction et Administration :
92, Rue Vieille-du-Temple — PARIS (3e)

BIOLOGIE MÉDICALE

REVUE MENSUELLE DES SCIENCES BIOLOGIQUES

Considérées dans leurs Rapports avec la Médecine

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE **F. BILLON**

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS 30 FR. | UNION POSTALE . 36 FR

Le Numéro : 3 fr.

SOMMAIRE du Numéro 7

REVUE

ÉVOLUTION THÉRAPEUTIQUE

BIOLOGIE MÉDICALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE F. BILLON

20e Année – N° 7 **Novembre 1922**

I

REVUE

La Médecine au Temps des Pharaons

Je dédie ce travail à Sir Armand RUFFER, le grand initiateur de l'égyptologie médicale. Ancien Directeur de l'Institut Lister de Londres et Président du Conseil maritime et quarantenaire d'Egypte, ce Lyonnais, devenu sujet britannique, veilla longtemps sur la santé de l'Europe. Il est mort, victime du devoir, au cours de la dernière guerre, coulé en Méditerranée par un sous-marin allemand. J'associe à sa mémoire Lady Ruffer, qui, avec une piété conjugale admirable, a publié les travaux qu'il avait laissés inachevés et a rassemblé tous ses mémoires de Paléopathologie égyptienne dans un splendide ouvrage, indispensable à tous les égyptologues comme à tous les historiens de la Médecine (1).

(1) Sir Armand RUFFER. *Studies in the Palæopathology of Egypt.* Un volume gr. in-8° de 372 pages avec 72 planches en noir et en couleurs. Chicago, 1921.

SOMMAIRE

Origines de la Médecine. — Les Écoles, les Temples, les Prêtres-Médecins et les Dieux en rapport avec la Médecine. — Les Papyrus médicaux ; le Papyrus Ebers, les Papyrus de Berlin et de Londres.

La Médecine égyptienne. — 1° *Anatomie et physiologie :* les embaumements. — 2° *Chirurgie :* le traitement des fractures, la restauration faciale, la circoncision et la castration. — 3° *Ophtalmologie.* — 4° *Gynécologie* et *Obstétrique :* la pierre de mise au monde et le fauteuil obstétrical, l'accouchement en position accroupie, l'allaitement. — 5° *Maladies :* les abcès et la fluctuation, les arthrites chroniques, le mal de Pott, les nodosités de Bouchard, la goutte, les calculs vésicaux, l'artério-sclérose, la pneumonie, l'achondroplasie, le nanisme et la paralysie infantile ; la peste, la lèpre, la tuberculose et la syphilis. — 6° *Parasitologie* et *Histoire naturelle médicale :* les vers intestinaux, les insectes, les moustiques, les poux et les puces : le paludisme, la bilharziose et l'éléphantiasis ; les animaux venimeux, les serpents et scorpions. — 7° *Thérapeutique :* les médicaments minéraux, végétaux et animaux ; le laboratoire pharmaceutique de l'ancienne Egypte ; les purgatifs et le clystère ; la saignée, les ventouses, les pointes de feu ; les inhalations et le massage ; la magie. — 8° *Médecine légale.* — 9° *Hygiène :* l'hygiène individuelle et l'hygiène sociale.

Parmi les différentes races qui peuplent l'ancien monde, c'est à la race méditerranéenne que revient la gloire d'avoir vu naître la plus ancienne civilisation. C'est l'Égypte qui en aurait été le berceau, il y a de cela bien des millénaires, car la période historique égyptienne date d'au moins 5.000 ans.

Contrairement à ce que les historiens ont admis jusqu'ici, il semble bien en effet que ce soit l'Égypte qui ait été l'initiatrice de ce qu'on avait pris pour les plus anciennes civilisations et elle leur aurait fait connaître l'écriture, les sciences et les arts. Plus tard, cette civilisation égyptienne recevra dans le sud de l'Europe une nouvelle impulsion, et, par l'intermédiaire de la Grèce et de Rome, gagnera l'Europe occidentale. Voilà pourquoi j'irai chercher en Égypte les origines lointaines de la Médecine, car il semble bien que ce soit là qu'elle est née, en même temps que notre civilisation dont elle est inséparable.

Origines de la Médecine.

Nous ne savons pas exactement comment elle naquit, mais d'après Strabon, ce serait de la façon suivante : on aurait commencé par exposer les malades sur les places publiques, ou aux portes des villes, et tous les passants, qui avait été atteints et guéris des mêmes maux, étaient tenus d'aider de leurs conseils ceux qui en souffraient. Plus tard on aurait inscrit sur des registres les symptômes des maladies, ainsi que les procédés curatifs qui les avaient guéries, et ces registres auraient été déposés dans les temples, comme l'étaient déjà les archives de la nation.

Pendant longtemps chacun eut la liberté d'aller les consulter et de choisir les remèdes les mieux éprouvés. Mais de nouvelles observations s'ajoutant sans cesse aux anciennes, ce furent naturellement les prêtres, qui furent chargés de les rédiger. C'est ainsi que les prêtres égyptiens furent amenés peu à peu à se transformer en médecins.

Avec les registres médicaux des temples ils constituèrent un livre sacré ou EMBRE, qu'ils attribuèrent au dieu Thot et qui devint le code médical sur lequel ils se réglèrent pour exercer la médecine. Et comme ce livre passait pour avoir une origine divine, le prêtre médecin n'eut pas le droit de modifier les médications prescrites : dans ce cas, s'il ne sauvait pas son malade, le prêtre n'en était pas responsable ; sinon il était puni de mort. Cette méthode un peu violente n'était peut-être pas faite pour faire avancer la science ? Avouons cependant qu'elle était prudente, puisqu'elle reposait sur l'expérience des siècles.

Les Écoles des Temples.

Voyons maintenant ce qu'étaient ces prêtres médecins et comment ils se recrutaient. Chaque capitale de l'Égypte possédait son collège sacerdotal. Celui-ci, très uni, et rigoureusement hiérarchisé, à la façon de nos modernes congrégations, exerçait une influence morale immense, influence qui tenait à sa vaste érudition et à ce qu'il savait donner l'exemple des vertus qu'il prêchait. La science, la simplicité, la sobriété et la propreté étaient des qualités sur lesquelles les prêtres ne transigeaient pas. Ils étaient vêtus de toile fine et blanche et on les reconnait facilement, sur les monuments, à leur tête rasée (fig. 1) et à la peau de léopard qu'ils portaient généralement en travers du dos.



Fig. 1 — Un confrère d'il y a 5000 ans; buste en pierre calcaire datant de l'ancien Empire et figurant au Musée du Louvre; d'ap. Gustave le Bon.

Dès les premières dynasties, de véritables écoles furent annexées à certains temples : les principales furent celles de Memphis, de Thèbes, d'Héliopolis et de Saïs. On y apprenait toutes les sciences contenues dans les livres sacrés : la théologie, l'art d'écrire, les mathématiques, la géométrie, l'astro-

nomie et enfin la médecine. C'étaient donc, pour l'époque, de véritables Universités.

La régle de ces écoles était très sévère. Les jeunes gens, qui se préparaient à la prêtrise étaient voués au silence et à la chasteté. Cloîtrés derrière les portes du sanctuaire, ils n'en sortaient jamais. La moindre faute était très sévèrement punie et les fautes graves entraînaient la peine de mort. Tous étaient obligés de se faire circoncire.

A jour fixe, les malades venaient au temple, qui constituait ainsi une sorte de clinique gratuite. C'est là que les aspirants à la prêtrise apprenaient la pratique de la médecine et s'exerçaient à de petites opérations chirurgicales. Les instruments que les archéologues ont découvert à Memphis et à Thèbes appartenaient probablemment à ces cliniques des temples. Nous verrons plus loin ce que furent la médecine et la chirurgie que l'on y enseignait.

Aux alentours des temples, dans des sortes de jardins botaniques, les prêtres cultivaient les plantes nécessaires à la confection des remèdes. Quant à ces derniers ils étaient préparés, comme nous le verrons, dans une pièce spéciale du temple, le *laboratoire,* sur le mur duquel les recettes étaient gravées et qui constitua en réalité la première pharmacie.

Dans le voisinage, une autre pièce constituait la bibliothèque ; les ouvrages les plus précieux étaient conservés dans une armoire creusée dans la muraille et placée sous la protection du dieu Thot, le dieu des sciences, représenté sous sa forme ibicéphale ou sous celle du cynocéphale sacré. Certaines de ces bibliothèques ont été retrouvées en assez bon état et pleines encore de papyrus.

Les études duraient plus ou moins longtemps, suivant l'intelligence, et sans doute aussi, suivant la ferveur des différents sujets. Quand les prêtres jugeaient que l'étudiant n'avait plus rien à apprendre, ils le soumettaient à l'*initiation.* Il s'engageait solennellement à ne rien révéler aux profanes des arcanes de la science, après quoi on le soumettait à la quadruple épreuve de l'eau, de l'air, de la terre et du feu, épreuves terribles, dans lesquelles il lui fallait entrer littéralement en lutte avec les éléments. Car il ne s'agissait pas de simulacres, comme dans certaines initiations modernes : les hésitants, les timides et les poltrons y récoltaient infailliblement la mort. On trouvera le récit d'une de ces initiations dans l'Ane d'Or d'Apulée. On comprendra qu'après de pareilles épreuves, les prêtres médecins devaient avoir l'âme bien trempée.

Si le néophyte sortait triomphant de l'épreuve de l'initiation, rien ne s'opposait plus en effet à ce qu'il devienne prêtre et à ce qu'il exerce la médecine pour son propre compte.

Les Prêtres Médecins.

Il ne faudrait pas déduire de ce que nous venons de dire que tous les prêtres étaient médecins, mais, du moins, tous les médecins étaient prêtres. Ils paraissent avoir surtout appartenu aux temples d'Isis et d'Imhetep. Les prêtres médecins avaient un double titre à la considération publique, aussi le Pharaon leur accordait-il certains privilèges : ils ne payaient que la moitié de l'impôt et avaient le droit de présence dans les cérémonies publiques. C'est naturellement parmi eux que se recrutaient les médecins royaux, qui jouissaient de distinctions considérables.

Ils étaient mariés et vivaient dans leur famille, en dehors du temple, comme les laïques. Quand on les demandait, un domestique du temple allait les chercher et leur indiquait la rue et la porte du malade, chez lequel ils se rendaient aussitôt. Les soins qu'ils donnaient étaient rétribués et tout le monde ne pouvait pas se faire soigner par eux. Tout d'abord on les paya en nature, mais, plus tard, ils furent honorés en argent, par un procédé assez bizarre : la personne guérie était rasée, les cheveux étaient placés sur une balance et on égalisait leur poids avec de l'argent, qui servait à la rémunération du médecin. Au fond cette méthode était assez juste, car, tout le monde, en Egypte, ayant la tête rasée, les cheveux poussaient d'autant plus que la maladie avait été plus longue et le médecin se trouvait payé proportionnellement à la longueur de la maladie. Cet argent devait du reste être employé à l'entretien du temple.

La reconnaissance des malades se manifestait aussi par des *ex-votos* placés dans le temple. C'étaient le plus souvent des cartouches hiéroglyphiques, ou des reproductions de membres guéris (fig. 2), qu'on gra-

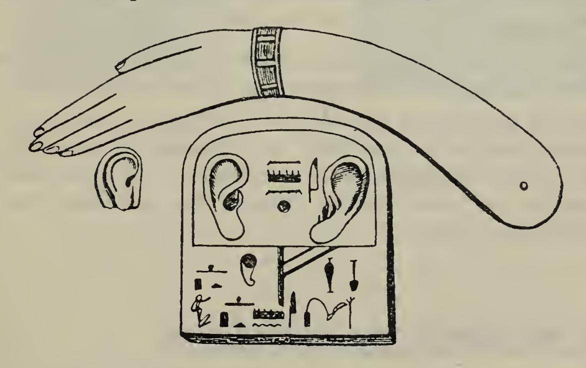


Fig. 2 — Ex-votos de l'ancienne Egypte ; d'ap. Fillion.

vait sur les murs de certains sanctuaires ; ils étaient l'analogue des ex-votos en cire ou en argent que l'on voit encore dans nos pèlerinages.

Les véritables prêtres médecins occupaient le sommet de la hiérarchie sacerdotale ; ils donnaient leurs soins à la classe riche et méritaient vraiment le titre de savants. Ils étaient du reste jaloux de leurs connaissances et nous avons vu qu'ils s'engageaient par un serment terrible à n'en rien révéler. Leurs livres étaient cachés avec grand soin au fond du sanctuaire et les peines les plus sévères frappaient le profane qui, par hasard ou par indiscrétion, y avait jeté les yeux.

Nous savons par Hérodote qu'ils étaient très nombreux vers la fin du Nouvel Empire (5e siècle av. J. C.) et que tous étaient alors spécialisés : «les uns, dit-il, pour les yeux, les autres pour la tête, ceux-ci pour les dents, ceux-là pour les maux de ventre, d'autres enfin pour les maladies internes ».

Grâce à l'étendue de leurs connaissances les prêtres médecins de l'Egypte jouirent d'une grande vogue durant toute l'antiquité et Homère, Hérodote, Strabon et Diodore de Sicile en parleront avec le plus grand respect. Cyrus et Darius auront près d'eux des médecins égyptiens et les généraux perses en attacheront à leur personne en temps de guerre. Du reste, en Egypte, déjà, les prêtres médecins suivaient les armées en campagne et donnaient leurs soins aux blessés ; on peut donc dire que la médecine militaire est aussi vieille que la guerre. Dans les villes ouvertes au commerce lointain existaient aussi des prêtres médecins, qui recevaient une pension du trésor, pour soigner gratuitement les étrangers.

Mais à côté des prêtres savants, dont nous venons de parler, il y en avait d'autres appartenant au clergé inférieur et qui, étant moins instruits, donnaient leurs soins au peuple de l'Egypte. Il convient de citer parmi eux les prêtres de *Sekhet,* la déesse à tête de lionne (fig. 5), qui s'étaient spécialisés dans le traitement des fractures et des luxations et constituaient en quelque sorte les *rebouteux* de l'époque.

Il y avait encore les *pastophores,* sortes de domestiques des temples, où ils étaient chargés de l'entretien du culte et servaient d'intermédiaires entre les pontifes et les fidèles. C'étaient de simples *magiciens* : ils guérissaient en effet les maladies en chassant les mauvais génies au moyen de formules magiques et ils vendaient aussi des amulettes aux paysans pour les en préserver; ils étaient les *guérisseurs* de la masse superstitieuse du peuple.

Les Dieux en rapport avec la Médecine.

Nombreux sont les dieux de l'ancienne Egypte qui furent invoqués pour la guérison des maladies et leur description nécessiterait un long chapitre ; je me contenterai d'en signaler trois.

La véritable *déesse de la Médecine* fut *Isis*, la fidèle épouse d'Osiris, la déesse bienfaisante, tutélaire de l'Egypte. C'était la plus belle et la plus sympathique des divinités égyptiennes ; elle avait toujours une tête humaine et elle était souvent représentée nue (fig. 3). Sous le nom d'*Hathor* elle fut du reste la Vénus égyptienne et sous le nom de *Neith* elle présidera à la génération ; aussi nous verrons, qu'à Saïs, les sages-femmes viendront s'initier à leur profession dans son temple. Les malades venaient, paraît-il, coucher dans les temples d'Isis, afin que la déesse leur révélât les remèdes guérisseurs et plus tard, en Grèce, ses temples voisineront avec ceux d'Esculape ; elle y sera généralement représentée accompagnée de son fils *Harpocrate*, ayant toujours un doigt sur la bouche (fig. 4) ; c'est le petit dieu du silence, dans lequel on



Fig. 3 — Isis, statue du Musée du Caire ; d'ap. Ebers.



Fig. 4—Isis et Harpocrate, statue en marbre du Musée de Munich.

a voulu voir la personnification du secret médical. Son culte se répandit dans tout le monde ancien, mais à Rome elle deviendra la déesse de l'amour charnel et ses mystères dégénéreront en basses orgies ; à Pompéi les femmes ne viendront plus guère dans son temple que pour y chercher des amants et ne l'invoqueront plus que contre les maladies vénériennes. *Sic transit gloria mundi !*

La *déesse de la Chirurgie* fut *Sekhet*, la redoutable divinité à tête de lionne (fig. 5) que les Egyptiens d'aujourd'hui n'osent pas encore

regarder en face ; elle guérissait les fractures et les luxations par l'intermédiaire de ses prêtres, gens très habiles à la fabrication des appareils et des pansements.

Mais le principal *dieu de la Médecine* fut *Imhetep,* fils de *Ptah,* le dieu créateur et de *Sekhet,* la déesse de la chirurgie. Il était généralement représenté sous les traits d'un adolescent, coiffé d'un serre-tête et assis sur un siège, avec un rouleau de papyrus ouvert sur les genoux (fig. 6). Les malades venaient aussi dormir dans ses temples et le dieu



Fig. 5 — Sekhet, statue du temple de Ptah, à Carnac ; d'ap. Tyndale.



Fig. 6 — Imhetep, bronze égyptien du Musée de Berlin ; d'après Hollandet.

venait, en songe, leur apporter la guérison. Plus tard il en sera de même, en Grèce, dans les temples d'Esculape, aussi les Grecs, confondant les deux divinités, donneront aussi le nom d'*Asclépeia* aux temples d'Imhetep. C'était aussi le dieu protecteur de l'âme des morts et c'est sans doute pour cette raison que ses prêtres furent chargés de présider à l'embaumement des cadavres, ils firent ainsi de véritables autopsies, ce qui, nous le verrons, leur permit d'acquérir certaines notions d'anatomie et de pathologie. Au temple qu'Imhetep possédait à Memphis se trouvait adjointe une bibliothèque, qui fut la plus célèbre de l'ancienne Egypte et le *papyrus médical de Berlin,* dont nous aurons à nous occuper, en faisait probablement partie. Cette bibliothèque existait encore à l'épo-

que romaine, aussi les médecins grecs y vinrent-ils puiser des recettes, qui, par leur intermédiaire, sont entrées finalement dans notre pharmacopée.

Les Papyrus médicaux.

La science sacerdotale de l'ancienne Egypte serait aujourd'hui perdue, s'il ne nous en restait heureusement des fragments qui sont les papyrus. Ce sont des manuscrits écrits sur cette espèce de papier que fabriquaient les Egyptiens avec la tige du papyrus. Le texte est fait de *caractères hiératiques* noirs ou rouges (fig. 7), qui sont une simplification des hiéroglyphes et constituaient l'écriture courante des gens instruits.

Fig. 7 — Ecriture hiératique du papyrus Ebers (recette pour chasser les poux) ; d'ap. Von Œfele.

C'est aussi un Français, François CHABAS, de Châlon-sur-Saône, qui eut la gloire de déchiffrer les caractères et de compléter ainsi l'œuvre grandiose de CHAMPOLLION, l'immortel déchiffreur des hiéroglyphes. C'est à cette écriture hiératique que les Phéniciens empruntèrent les éléments de leur alphabet, d'où est dérivé finalement le nôtre par l'intermédiaire des caractères grecs et romains. Les papyrus sont souvent illustrés de vignettes en couleurs (fig. 8), parfois même dorées, comme le seront

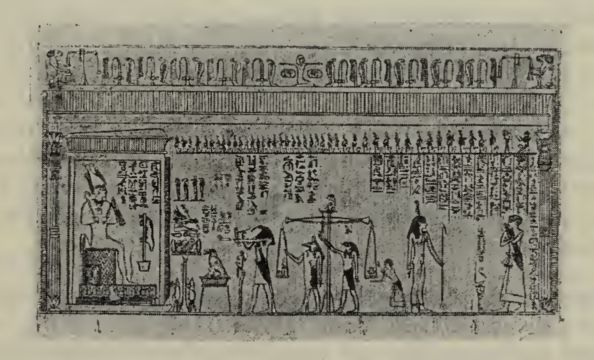


Fig. 8 — Le jugement de l'âme devant Osiris : Thot, le dieu à tête d'ibis inscrit le poids sur ses tablettes; vignette en couleurs tirée d'un papyrus du *Livre des morts* ; d'ap. Ebers.

les enluminures du moyen âge. La plupart sont des rituels funéraires,

mais il existe aussi quelques œuvres littéraires et un certain nombre de papyrus médicaux : les plus importants sont le papyrus EBERS et le papyrus médical de Berlin.

Papyrus Ebers. — C'est le plus considérable et le mieux conservé de tous les papyrus médicaux. Il ne compte pas moins de 110 pages et paraît remonter à plus de 1.500 ans avant J.-C. C'est certainement un de ces livres sacrés que les Egyptiens conservaient précieusement dans les temples et dont ils attribuaient la rédaction première au dieu Thot. Au moment de sa découverte ce manuscrit formait un rouleau de 21 mètres de long sur 0m80 de hauteur. Enfoui depuis plusieurs millénaires sous les ruines de Thèbes, il avait échappé par miracle et fut acheté en 1873 par le Docteur EBERS au cours de son hivernage en Egypte. Il existe actuellement à la bibliothèque universitaire de Leipzig, où il a été découpé en 29 fragments d'inégale longueur, pour pouvoir être encadré. EBERS l'a lui-même admirablement étudié et la traduction qu'en a donnée JOACHIM l'a rendu accessible à tous.

Il contient des formules médicales pour les maladies les plus diverses, malheureusement il ne paraît pas possible d'établir un diagnostic rétrospectif indiscutable pour la plupart de ces maladies. Les chapitres les plus importants sont ceux qui ont trait aux maladies des yeux et aux maladies des femmes. Un chapitre traite aussi de la parfumerie et un autre des piqûres d'insectes et des morsures de serpents. Le dernier, consacré à la magie noire, est écrit en termes mystérieux, afin de n'être pas compris des ignorants.

Papyrus médical de Berlin. — Ce papyrus incomplet se trouve dans la section égyptienne du Musée de Berlin. Il fut découvert à Memphis, près de Sakkarah, enfermé dans un vase en terre. Il appartenait vraisemblablement à la fameuse bibliothèque du temple d'Imhetep. La première et la troisième partie ne remonteraient qu'à la XIXe dynastie, c'est-à-dire à 1275 environ avant J.-C. ; mais la seconde partie serait plus ancienne et passe, sans preuves suffisantes toutefois, pour remonter au roi Housaphaïti de la première dynastie et pour avoir été complétée par le roi Sondou, de la seconde dynastie, ce qui nous reporterait à plus de 3.000 ans avant l'ère chrétienne. Il contenait 21 pages d'écriture hiératique, malheureusement les deux premières manquent.

C'est surtout un ouvrage de thérapeutique, renfermant 170 prescriptions les plus diverses. C'est dans la deuxième partie que se trouve la description des vaisseaux, qui montre que si les médecins égyptiens avaient des données très inexactes sur la circulation du sang, ils en connaissaient du moins l'existence. Quant à la troisième partie elle constitue un traité fort intéressant de gynécologie. La diagnose des maladies, dans ce papyrus, est aussi presque toujours impossible.

Autres papyrus. — Il existe encore quelques autres papyrus médicaux de moindre importance.

Le papyrus médical de Londres, qui existe au British Museum, ne traite guère que des brulûres; il remonterait à la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire à 1.500 ans av. J.-C.

Il existe aussi un *papyrus vétérinaire* et un *papyrus gynécologique,* qui furent trouvés par Flinders PETRIE, en 1893, dans la ville de Kahoun, découverte par lui à l'entrée de Fayoum. Ce sont les plus vieux papyrus connus, car ils auraient été écrits sous la XIIe dynastie, c'est-à-dire environ 2.000 ans av. J.-C. Ce sont malheureusement des papyrus très courts, où les maladies sont très brièvement décrites et qui constituent plutôt des collections de recettes.

OFFORD a fait connaître, en 1913, un nouveau papyrus, qui présente avec le papyrus EBERS de nombreuses analogies. Il passe pour plus ancien mais il est beaucoup moins intéressant, car il renferme moins de descriptions de maladies et de recettes thérapeutiques et par contre beaucoup plus de formules magiques.

Quant au *papyrus de Leyde,* qu'on range généralement dans les papyrus médicaux c'est un simple *papyrus magique :* il n'est médical qu'en ce qu'il enseigne les invocations magiques qu'il faut prononcer pour chasser les esprits mauvais qui causent les maladies.

Maintenant que nous connaissons les médecins de l'ancienne Egypte et leurs écrits, il nous reste à étudier leurs connaissances scientifiques, les maladies qu'ils avaient à soigner et enfin leur thérapeutique. Étant donnée l'insuffisance des papyrus médicaux, nous étudierons aussi les temples, les tombeaux et les œuvres d'art de nos musées, et pour mieux connaître cette pathologie égyptienne nous interrogerons encore les innombrables momies retrouvées dans les mastabas et dans les hypogées, nous ferons l'autopsie des Pharaons eux-mêmes, nous mettrons sous le microscope leurs tissus et nous chercherons à leur ravir ainsi le secret de leurs maladies et de leur mort. Ce sera l'objet des chapitres qui vont suivre.

LA MÉDECINE ÉGYPTIENNE

Pour mettre un peu d'ordre dans notre exposé nous allons étudier successivement les principaux chapitres de la médecine et, à propos de chacun d'eux, nous tâcherons d'établir le bilan de nos connaissances actuelles relatives à la médecine dans l'ancienne Egypte. Nous étudierons donc tour à tour : l'anatomie et la physiologie, la chirurgie, l'ophtalmologie, la gynécologie et l'obstétrique, la médecine proprement dite, la parasitologie et l'histoire naturelle médicale, la thérapeutique avec son annexe la magie et enfin l'hygiène.

1° *Anatomie et Physiologie.*

Au dire de l'historien Manéthon, ancien archiviste du temple d'Héliopolis, les rois des premières dynasties se seraient occupés d'anatomie et auraient fait pratiquer des dissections sur le corps humain ; Pline et Aulu-Gelle confirment le fait. Il est donc probable qu'il y a 5.000 ans et plus l'ouverture des cadavres n'était pas considérée comme une œuvre impie.

Malheureusement, pour nous faire une idée des connaissances anatomiques des Egyptiens, nous ne possédons guère que la seconde partie du *papyrus médical de Berlin*, œuvre fort ancienne, où se trouve surtout une description enfantine des vaisseaux, que je juge inutile de reproduire ici. La seule chose que nous puissions en retenir c'est que le cœur envoie des vaisseaux dans tous les organes et dans tous les membres, vaisseaux qui transportent le sang, et, avec lui, un souffle mystérieux, qui engendre la vie. Ce souffle est recueilli dans les poumons par l'acte de la respiration et de là il est conduit au cœur et du cœur aux artères, qui en sont complètement remplies et qui le distribuent par tout le corps ; remplaçons soufle par oxygène et on conviendra qu'il y avait là une véritable prescience de la théorie physiologique de la respiration et de la circulation. En somme l'homme est entretenu en santé par un système d'irrigation semblable à celui qui entretient la fertilité de la terre d'Egypte ; malheureusement les vaisseaux peuvent tout aussi bien transporter les principes morbides. Le papyrus Ebers prouve également que les prêtres médecins de l'ancienne Egypte savaient que le sang circule et connaissaient même la pulsation. C'était là dira-t-on peu de chose, mais encore y a-t-il quelque mérite à l'avoir dit il y a 5.000 ans.

La plupart des auteurs, qui se sont occupés de la médecine égyptienne, admettent que c'étaient là les seules connaissances anatomiques des prêtres. A mon avis tout ce que nous avons le droit de dire, c'est que ce sont là les seules notions qui soient parvenues jusqu'à nous par l'intermédiaire des papyrus médicaux, fragments bien incomplets des ouvrages de médecine de l'ancienne Egypte. Il est certain que les prêtres connaissaient aussi les principaux organes du corps, puisqu'ils en décrivent les maladies : ils connaissaient, par exemple, le tube digestif et le foie, les organes génitaux et urinaires. En ce qui concerne le foie, ils savaient même qu'il sécrète la bile et que l'apparition de cette bile dans les selles indique une affection hépatique. Les prêtres médecins avaient donc, pour le moins, des notions d'anatomie et de physiologie.

Du reste comment est-il possible d'admettre que les hommes qui pratiquaient cet embaumement merveilleux, arrivé à un si haut degré de perfection, aient pu ignorer la structure du corps humain ! On a pré-

tendu que les Egyptiens avaient une telle horreur pour l'ouverture des cadavres, que les embaumeurs, après avoir exécuté, aussi vite que possible, les 17 incisions prescrites par les règlements, se sauvaient à toutes jambes pour échapper aux parents des défunts, qui les poursuivaient en leur jetant des pierres. Mais est-il bien certain que les choses se soient passées ainsi ? Le fait, en effet, nous est raconté par le compilateur, relativement moderne, DIODORE de Sicile, et non, comme pour le reste, par le consciencieux et véridique HÉRODOTE, dont les fouilles ont presque toujours confirmé les récits. Or les incisions, loin d'avoir été faites rapidement, paraissent, au contraire, avoir été exécutées avec la plus grande habileté et, quand on examine une momie avec soin, il faut se livrer souvent à une véritable dissection pour retrouver ces incisions, car la peau ayant été tranchée en biseau au niveau d'un pli, il a été facile de les refermer hermétiquement et de les dissimuler. Du reste, une fois les incisions faites par le *Paraschiste*, le *Coachyte*, qui était généralement un prêtre-médecin appartenant à un temple d'Imhetep, entrait en jeu et se livrait sur le cadavre à un travail nécropsique assez compliqué, du moins dans le grand embaumement.

Par les narines, il sortait le cerveau au moyen d'un long crochet recourbé et, par la longue incision, qui avait été faite sur le côté gauche du corps, il sortait tous les viscères qu'il enduisait d'aromates et qu'il plaçait ensuite dans les vases canopes [1]. Puis il lavait les cavités du corps avec du vin de palmier, les saupoudrait de parfums et les remplissait d'aromates. Après quoi le corps, ainsi préparé, était déposé dans un bain de *natron*, où il séjournait 70 jours. Ce natron était constitué par les cristallisations laissées, en s'évaporant, par les lacs amers de la basse Egypte: c'était un mélange de sous-carbonate de soude, de sulfate de soude et de chlorure de sodium et où dominait tantôt le carbonate de soude et tantôt le chlorure de sodium. Ce natron était un véritable liquide antiseptique, capable d'arrêter la putréfaction cadavérique. C'est sans doute lui qu'employèrent certains embaumeurs très savants, qui, au moyen de procédés compliqués et coûteux, injectaient dans les vaisseaux un liquide ayant la propriété de conserver le corps, tout en laissant

---

(1) Les vases canopes (fig. 10) étaient au nombre de quatre, le couvercle de chacun d'eux figurait un des quatre génies funéraires ou enfants d'Horus: *Amset* était représenté par une tête d'homme et protégeait le foie; *Khebsennuf* avait une tête de faucon et protégeait l'intestin; *Api* était représenté par une tête de cynocéphale et protégeait les poumons ; enfin *Tuamautef* avait une tête de chacal et protégeait l'estomac.

Plus tard les viscères, après avoir été traités par le natron, comme le reste du corps, furent replacés dans la cavité abdominale après avoir été entourés de bandelettes. Mais on avait soin d'introduire dans leur masse une statuette de faïence émaillée à tête d'homme (fig. 9), de faucon, de cynocéphale ou de chacal, pour remplacer les vases canopes des époques antérieures.

aux membres leur élasticité; c'est du reste ainsi qu'on pratique encore de nos jours l'embaumement.

En sortant du bain de natron, le cadavre était bien lavé et entouré de ses bandelettes, après quoi on plaçait la momie dans un cercueil polychrome (fig. 10), le cercueil dans un sarcophage rectangulaire et celui-ci était enfoui sous le tombeau, au fond d'un puits, qu'on masquait ensuite avec soin, afin que la momie pût échapper à toute profanation.



Fig. 9 — Statuette d'Amset, au milieu d'un foie de momie ; d'ap. Sir A. Ruffer.

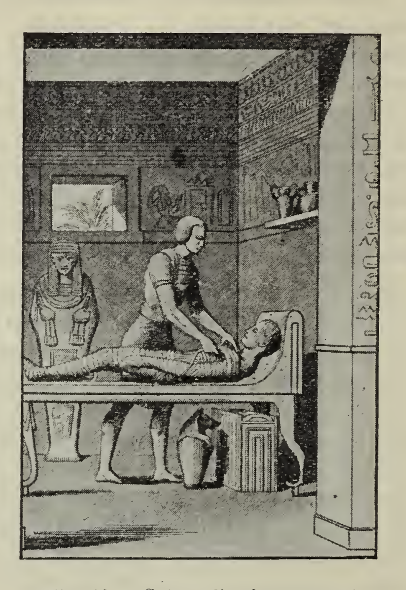


Fig. 10 — Scène d'embaumement : sous le lit se trouve un des vases canopes et contre le mur le cercueil polychrôme à forme humaine ; reconstitution d'ap. Rollin.

Ainsi donc, c'est à des prêtres médecins, attachés aux établissements funèbres, que nous sommes redevables des innombrables momies qui remplissent les tombeaux de l'Egypte! A qui fera-t-on croire qu'ils ne connaissaient pas la structure du corps humain? Pour moi je suis persuadé qu'ils tenaient beaucoup moins à respecter les morts qu'à assurer leur conservation artistique et nul ne sait ce qui se passait dans les laboratoires des nécropoles, durant la longue période qui s'écoulait entre le moment où le cadavre était remis au prêtre et celui où la momie était rendue à la famille. Mais ce qui paraît au moins certain, c'est que les autopsies rituelles, que je viens de rappeler, ne pouvaient être sans utilité pour l'instruction des prêtres qui les pratiquaient.

Si l'on songe que les Egyptiens momifiaient non seulement les mem-

bres de leur famille, mais aussi tous les animaux qui vivaient autour d'eux, il est facile de comprendre que grâce à cet embaumement merveilleux et tout à fait extraordinaire, la putréfaction fut en somme arrêtée pendant des millénaires, sous le soleil tropical de l'Egypte où les corps se décomposent cependant avec une telle rapidité.

Ainsi donc, même en supposant que la momification des cadavres n'ait joué aucun rôle dans l'instruction des prêtres-médecins, elle méritait d'être rappelée ici en raison de son importance au point de vue de l'hygiène. Mais elle nous intéresse encore à un autre titre, car nous verrons plus loin que c'est par l'autopsie rétrospective des momies, que nous pourrons reprendre l'étude de la pathologie de l'ancienne Egypte et compléter ainsi les documents incomplets que nous ont livrés les papyrus.

2° ***Chirurgie.***

La chirurgie ne se trouve pas mentionnée dans les papyrus médicaux, mais cela ne veut pas dire qu'elle ait été ignorée des médecins de l'Egypte. Nous avons déjà dit que, dans les cliniques des temples, les prêtres pratiquaient des opérations et dans les ruines de certains de ces temples les archéologues ont trouvé de nombreux instruments. Certains d'entre eux, trouvés par COMRIE dans une tombe de Thèbes, sont des instruments caractéristiques de la période du bronze et paraissent remonter à 1.500 ans avant J.-C.

PLINE et DIOSCORIDE nous apprennent du reste que, non seulement les médecins égyptiens faisaient des opérations, mais qu'ils savaient même *anesthésier* les plaies. Ils employaient pour cela le marbre du Caire ou *pierre memphite,* dont la poudre, mêlée à du vinaigre, endormait à tel point les tissus sur lesquels on l'appliquait, que le médecin pouvait couper ou cautériser sans que le malade sente le mal. On a discuté sur la possibilité de cette anesthésie : elle n'offre pourtant rien d'invraisemblable, car l'action du vinaigre sur le marbre donne de l'acide carbonique à l'état naissant, dont on connaît parfaitement l'action comme anesthésique local.

L'étude approfondie des momies a déjà fourni et fournira certainement encore dans l'avenir de précieux renseignements sur les opérations pratiquées par les médecins de l'ancienne Egypte. C'est vraisemblablement à tort que LARREY a affirmé qu'ils ne reculaient pas devant les amputations. Mais d'autre part certaines lésions du crâne, observées sur des momies, ont fait penser à des *trépanations* guéries, ce qui n'aurait pas lieu de nous étonner, puisque nous savons que cette opération date de la préhistoire. On peut, il est vrai, se trouver en présence de simples

fractures du crâne, par enfoncement, qui se seraient guéries, car ces fractures étaient alors très fréquentes, à la suite de coups d'épée ou de coups de lance. Cependant une peinture d'une tombe de Beni-Hassan, datant de plus de 3.000 ans, montre un médecin accroupi devant un individu sur la tête duquel il a l'air de faire une opération et Sir Armand Ruffer incline à croire que la trépanation était réellement pratiquée dans l'ancienne Egypte et que les rondelles d'os ainsi extraites étaient conservées comme amulettes.

Les prêtres médecins connaissaient aussi le traitement des *fractures*, car, parmi les momies qui ont été examinées, on en a rencontré un certain nombre présentant des fractures récentes, méthodiquement réduites et guéries sans raccourcissement ou avec très peu de raccourcissement. Bien mieux, en 1908, le professeur Elliot-Smith eut la chance de rencontrer la momie d'une jeune femme, morte sans doute des suites d'une chute, au cours de laquelle elle s'était fracturé les deux poignets. Or, elle portait encore les appareils de contention (fig. 11) : les fragments

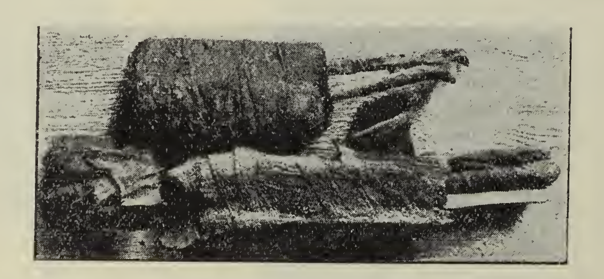


Fig. 11 — Les appareils de fracture pour avant-bras retrouvés par Elliot-Smith.

étaient maintenus en place à l'aide d'attelles de bois, serrées au moyen de bandes et ces bandes étaient disposées de manière à maintenir l'immobilisation du membre. Les Egyptiens savaient donc réduire les fractures. Celles du poignet et de la clavicule étaient parmi les plus fréquentes, celles du fémur paraissent aussi avoir été plus fréquentes qu'aujourd'hui, mais, par contre on n'a pu observer aucune fracture de la rotule.

Les Egyptiens connaissaient même la *restauration faciale*, car Blumenbach a trouvé autrefois, au British Museum, une momie qui portait des oreilles artificielles. Il s'agissait d'un jeune garçon, ayant au maximum 14 ans et dont les oreilles étaient formées d'un mélange de coton et de résine. Il est naturellement impossible de savoir si elles furent portées pendant la vie ou ajoutées seulement après la mort. Toutefois, étant donné que certains crimes étaient punis par l'ablation des oreilles, il est permis de supposer qu'il s'agissait peut-être d'un pré-

coce vaurien, à qui ses parents auront voulu, par ce moyen, éviter l'infamie.

L'étude des monuments va nous montrer maintenant que les Egyptiens faisaient des opérations sur la main et sur le pied et qu'ils pratiquaient la circoncision et même la castration.

Le monument le plus intéressant a été trouvé par le professeur Loret dans la nécropole de Sakkarah. C'est le tombeau d'un grand personnage, qui vivait à l'époque de Téti II, premier roi de la VI[e] dynastie, c'est-à-dire environ 2.600 ans av. J.-C., soit mille ans à peu près avant le papyrus Ebers; on le connaît communément sous le nom, de *tombeau des médecins :* de chaque côté d'une des portes intérieures figurent en effet des bas-reliefs représentant des opérations chirurgicales.

En haut et à gauche (fig. 12) un aide tient le bras droit d'un malade que le médecin, dont il ne reste plus que le genou, opère vraisemblablement à la main ; on notera l'air de souffrance du patient. Au-dessous sont représentées deux opérations: l'une à la main et l'autre au pied; dans l'une comme dans l'autre le malade serre fortement une de ses mains dans l'aisselle du bras opposé, pour ne pas troubler le médecin qui l'opère. Il est impossible de savoir de quelle opération il s'agit, mais il semble difficile d'admettre l'interprétation de Capart, qui en fait des scènes de pédicure et de manucure. Il est évident, en effet, que les malades souffrent, comme le montre leur attitude et comme le prouvent les inscriptions: «Finis et laisse-moi m'en aller» dit le premier malade à son médecin, tandis que l'autre s'écrie: «Ne me fais donc pas tant de mal! » exclamations qui traduisent assez nettement leurs souffrances.

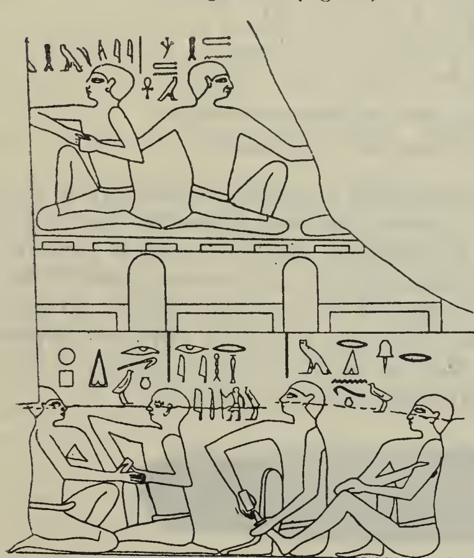


Fig. 12 — Opérations sur la main et sur le pied, figurant dans la tombe dite des médecins, à Sakkarah ; d'ap. Walsch.

Sur le côté droit de la porte figurent deux scènes (fig. 13), qui ont été aussi différemment interprétées. Tout ce qu'on en peut dire est qu'il s'agit d'opérations sur le pénis et probablement de *circoncisions.* Le malade de gauche paraît également souffrir avec violence et doit être tenu

par un aide auquel le médecin recommande de le bien tenir et de ne pas le laisser remuer ; on notera aussi que cet aide tient les mains du patient devant sa figure, pour l'empêcher de voir l'opération. Le malade de

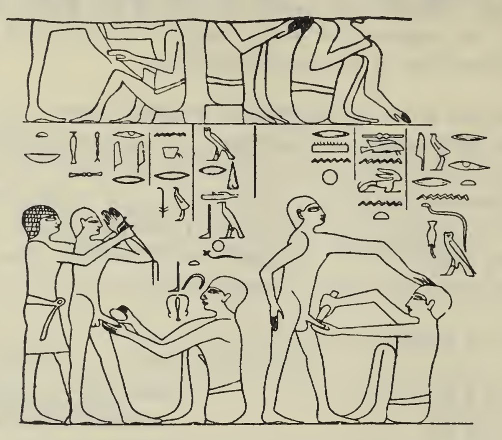


Fig. 13 — En bas sont représentées deux opérations de circoncision ; bas-relief de la tombe dite des médecins à Sakkarah ; d'ap. Walsch.

droite au contraire, souffre certainement beaucoup moins, car il n'est pas tenu. Il est à remarquer que dans ces deux scènes les opérés sont de jeunes hommes, ce qui est parfaitement d'accord avec la coutume ancienne de ne pratiquer la circoncision que peu de temps avant le mariage. Il faut aussi noter que l'opérateur se sert d'un couteau en silex, qui ressemble beaucoup à celui trouvé par Lortet à Abydos et déposé par lui dans les collections du Museum de Lyon (fig. 14), ainsi qu'à ceux dont il est parlé dans les prescriptions rituelles de la Bible.

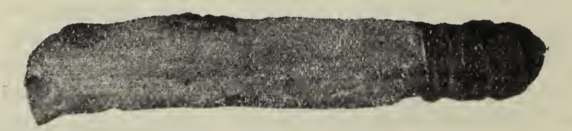


Fig. 14 — Couteau en silex trouvé par Lortet à Abydos ; Museum d'Histoire naturelle de Lyon.

En 1861 Chabas avait déjà publié, d'après Prisse d'Avennes, une autre scène de circoncision, aujourd'hui disparue et provenant du temple de Chons à Karnak. C'était un bas-relief beaucoup plus récent ne remontant qu'à la XIX[e] dynastie, c'est-dire à environ 1.300 ans av. J.-C. Il s'agissait cette fois d'enfants de 6 à 8 ans: un opérateur, à genoux, excise le prépuce d'un petit garçon, qui se tient debout devant lui. Placée en arrière une femme saisit fortement les poignets de l'opéré, un autre enfant semble attendre son tour. Peut-être s'agissait-il de la circoncision des deux fils de Ramsès II, fondateur du temple?

On a longtemps discuté pour savoir si la circoncision était bien originaire de l'Egypte. Il est difficile d'en douter après les figurations que nous venons de décrire, mais il existe encore d'autres preuves. C'est d'abord l'opinion d'HÉRODOTE, de DIODORE de Sicile, de STRABON et même de l'historien juif Flavius JOSÈPHE. Une statue du prêtre ANISATHA, qui date de la Ve dynastie (environ 2.700 ans av. J.-C.), représente celui-ci entièrement nu et circoncis. Nous savons du reste que c'était une vieille coutume sacerdotale de circoncire les jeunes prêtres et CLÉMENT d'Alexandrie nous raconte que, vers 550 avant J.-C., PYTHAGORE, chassé successivement d'Héliopolis et de Memphis, dût, bien qu'étranger, se soumettre à cette opération et dès lors toutes les portes s'ouvrirent devant lui, les mystères de la science égyptienne lui furent dévoilés et il put exercer la prêtrise au même titre que les prêtres indigènes.

Dans toutes les autres classes de la société la circoncision était facultative ; néanmoins beaucoup de momies ont été trouvées circoncises. Il est donc à peu près certain que c'est d'Egypte que les Hébreux rapportèrent l'idée de la circoncision. Mais alors que la circoncision devint un sacrement chez eux, il semble bien qu'en Egypte elle n'ait pas eu de signification religieuse et, au dire d'HÉRODOTE lui-même, elle y aurait été pratiquée dans un simple but d'hygiène.

L'égyptologue allemand OEFELE, se basant sur une technique encore en usage dans la haute Egypte et sur une interprétation particulière de la légende d'OSIRIS, admet aussi que la *castration* se pratiquait couramment dans le pays. En réalité les dissertations de l'auteur allemand ne prouvent rien. Toutefois il n'en est pas moins certain que l'opération de la castration se pratiquait en Egypte. En effet plusieurs momies ont été trouvées castrées; nous savons du reste que les Pharaons possédaient des eunuques et que la castration fut longtemps en Egypte le châtiment du viol. Il est donc certain que les prêtres médecins savaient faire cette redoutable opération ; ils y auraient même acquis une grande habileté, car, plus tard, c'est d'Egypte que les Grecs et les Romains feront venir leurs eunuques et c'est sans doute pour cette raison qu'aujourd'hui encore ce pays est le grand centre où s'approvisionnent les musulmans.

3° *Ophtalmologie*.

Les prêtres médecins de l'ancienne Egypte avaient une réputation spéciale comme oculistes. C'est ainsi que CYRUS, roi de Perse, ayant besoin d'un oculiste, en fit venir un d'Egypte. En réalité leur habileté dans l'art de traiter les maladies des yeux tenait tout simplement à la fréquence de ces maladies dans leur pays; elles y étaient déjà aussi fréquentes que de nos jours.

C'est ce qui nous explique que le *livre des yeux* est la partie la plus importante du papyrus Ebers. Les principales affections, que l'on y rencontre, sont: la conjonctivite catarrhale, l'iritis avec larmoiement, les mouches volantes, la blépharite, les taies de la cornée, l'ectropion, l'orgelet et enfin la cécité. La seule opération consistait dans l'extirpation des cils dans le trichiasis; on a bien cru voir une allusion à l'opération de la cataracte, mais l'interprétation en est plus que douteuse.

Le trachome existait aussi, car le Dr Guarino a pu en observer des lésions certaines sur les paupières de momies bien conservées.

En général toutes les maladies des yeux sont traitées par des collyres ou des pommades à base de substances minérales; néanmoins des plantes et des produits animaux entrent aussi parfois dans leur composition. Nombreuses aussi étaient les invocations magiques destinées à préserver des maladies des yeux ou à les guérir.

Les Egyptiennes prenaient grand soin de leurs yeux: elles savaient les agrandir et en augmenter l'éclat. Pour les agrandir, aussi bien que pour peindre les sourcils et assombrir les paupières, elles se servaient de deux cosmétiques: le vert et le noir. D'après mon collègue le professeur Florence, qui les a analysés, le cosmétique vert était à base de vert de gris ou plutôt d'hydrosilicate de cuivre; quant au cosmétique noir, il l'a trouvé constitué par un sulfure de plomb argentifère. D'autres auteurs cependant ont trouvé ce dernier formé par du bioxyde de manganèse, de l'oxyde de fer ou du sulfure d'antimoine. Le cosmétique noir était employé également dans le traitement de l'ophtalmie, maladie déjà très fréquente dans l'ancienne Egypte.

Nous venons de voir incidemment que les Egyptiennes étaient coquettes; elles étaient aussi comédiennes, car il existe au musée de Leyde un de leurs anciens nécessaires de toilette ; or, il est à quatre compartiments qui portent les inscriptions suivantes : « peinture journalière des yeux ; pour augmenter l'éclat des yeux ; pour faire pleurer ; pour amener les menstrues ». Cette énumération peut se passer de commentaire.

4° *Gynécologie et Obstétrique.*

Les Egyptiens se mariaient de bonne heure. D'un naturel peu passionné, ils n'éprouvaient pas le besoin d'aller chercher leur femme en dehors de la maison paternelle, et, en général, à l'imitation de leurs dieux, ils épousaient tout simplement leur sœur. N'est-ce pas le meilleur argument que l'on puisse opposer aux adversaires des mariages consanguins? Ceux-ci prétendent en effet qu'ils sont une cause de dégénérescence et mènent, à la folie, à l'idiotie, à la surdi-mutité et surtout à la

stérilité. Il y avait déjà l'exemple des animaux, chez qui le mariage entre frères et sœurs et même l'inceste sont de règle, sans que pour cela les espèces dégénèrent. L'exemple des Egyptiens en est une preuve nouvelle. Sir Armand RUFFER, après avoir étudié les Pharaons issus de mariages consanguins, a constaté que, loin d'avoir été des dégénérés, ils furent, au contraire, des hommes solides, intelligents et qui vécurent très vieux. Les Egyptiens constituèrent du reste une race remarquable, qui fut capable de créer la plus étonnante civilisation que l'on connaisse, et, malgré les mariages consanguins, leurs unions furent fécondes, car les familles comprenaient huit à dix enfants.

Les maladies de femmes sont étudiées dans le papyrus EBERS, dans celui de Berlin et dans celui de Flinders PETRIE On y trouve des descriptions du prolapsus de l'utérus, des écoulements vaginaux et des troubles menstruels, avec les moyens à employer pour y remédier. Quelques uns sont d'une efficacité qui peut paraître douteuse. Cependant les Egyptiens connaissaient déjà des traitements gynécologiques encore en usage à l'heure actuelle, comme les injections chaudes et les tamponnements vaginaux contre les hémorragies utérines.

Dans ces mêmes papyrus on indique comment on peut rendre les femmes aptes à la conception, à quels signes on reconnaît la grossesse, quelles précautions il faut prendre pour empêcher l'avortement, quelles sont les manœuvres qui favorisent l'accouchement, à quels signes on reconnaîtra la viabilité de l'enfant, etc. Les nombreux moyens qu'employaient les Egyptiens pour savoir si une femme enfantera ou non montrent combien ils étaient désireux d'avoir des enfants. Il est vrai qu'il s'agit de procédés populaires n'ayant aucune valeur scientifique. Le chapitre d'obstétrique et de gynécologie contenu dans le papyrus EBERS est cependant le résumé de l'enseignement donné aux sages-femmes, à Saïs, par les prêtresses de Neith, ou *mères divines*, matrones peut-être expérimentées, mais évidemment peu savantes.

Pour savoir comment se faisaient les accouchements dans l'ancienne Egypte, nous sommes donc obligés de recourir à d'autres documents.

Il existe au musée de Berlin un papyrus littéraire, rédigé vers la XIIe dynastie, le papyrus de WESTCAR, où se trouve le récit d'un accouchement tel qu'il se pratiquait sous le moyen Empire (environ 2.000 ans avant notre ère), c'est-à-dire à peu près à l'époque où furent écrits les papyrus médicaux. Nous y apprenons simplement que l'on activait l'accouchement (sans doute par des massages du ventre); qu'aussitôt la naissance on lavait l'enfant, on lui coupait le cordon et on lui pétrissait les membres pour leur donner une belle forme et leur infuser la santé; enfin que les sages-femmes étaient payées en nature, comme l'étaient sans doute souvent les médecins.

Nous allons recourir aux documents iconographiques pour essayer de solutionner une question particulièrement difficile et controversée, celle de la position que prend la femme dans l'accouchement.

J'ai montré dans un autre travail [1], par l'étude paléographique des hiéroglyphes, que l'accouchement se faisait sur un siège obstétrical spécial (fig. 15), connu sous le nom de *pierre de mise au monde.* Il était

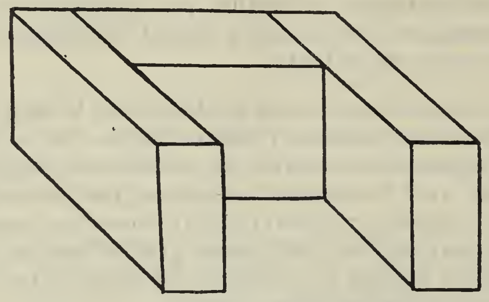


Fig. 15 — La pierre de mise au monde ; essai de reconstitution par l'auteur.

constitué par trois pierres disposées de telle sorte qu'elles formaient un siège surélevé, sur lequel la femme pouvait s'asseoir ou s'agenouiller tout en ayant, au-dessous d'elle et en avant, un vide permettant les manœuvres obstétricales de la sage-femme et la sortie de l'enfant. Il est probable que ces pierres étaient recouvertes de coussins, analogues à ceux qui ont été trouvés dans les tombeaux sur d'autres sièges égyptiens. Cette pierre de mise au monde existait dès la VIe dynastie (2.500 ans av. J.-C.); elle existera encore chez les Hébreux et elle est évidemment l'ancêtre du fauteuil obstétrical encore employé aujourd'hui en Orient (fig. 16).

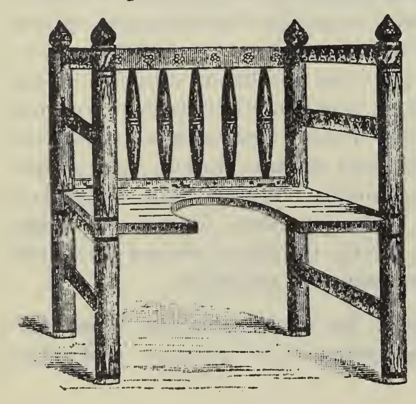


Fig. 16 — Fauteuil obstétrical encore employé en Egypte ; d'ap. le Dr Zambaco pacha.

Sur ce siège obstétrical la femme enceinte se plaçait dans cette position, mi-accroupie et mi-agenouillée, qui paraît avoir été familière aux femmes de l'ancienne Egypte, comme elle est encore fréquente

---

(1) J. GUIART. L'obstétrique dans l'ancienne Egypte. *Deuxième Congrès d'Histoire de la Médecine,* Paris 1921.

aujourd'hui parmi les femmes de l'Afrique septentrionale. C'est ce que j'ai montré par l'étude des différents hiéroglyphes exprimant l'idée d'enfanter (fig. 17): en effet dès la VIe dynastie cet hiéroglyphe représente

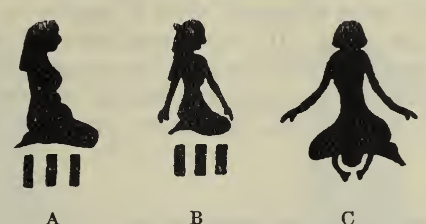


Fig. 17 — Les hiéroglyphes exprimant l'idée d'enfanter : A, VIe dynastie ; B, XIIe dynastie ; C, XVIIIe dynastie.

une femme accroupie sur les talons au-dessus des trois pierres du siège obstétrical ; sous la XIIe dynastie (2.000 ans av. J.-C.) il est peu modifié ; mais sous la XVIIIe dynastie (1.500 ans av. J.-C.), nous voyons les pierres disparaître et être remplacées par la tête et les bras d'un enfant, qui apparaissent, à la partie inférieure, entre les jambes de la femme toujours accroupie sur les talons : or il est clair que pour qu'un tel accouchement puisse se produire, la femme doit reposer sur un siège qui la surélève et permette la sortie de l'enfant. Il est donc certain que la pierre de mise au monde a été supprimée pour rendre l'hiéroglyphe plus compréhensible, mais qu'elle existait toujours. Ainsi donc dans l'ancienne Egypte la femme paraît avoir accouché le plus souvent dans la position agenouillée, sur un siège obstétrical spécial.

Il y eut cependant des exceptions, car on a trouvé dans les temples trois bas-reliefs représentant des scènes d'accouchement, or deux d'entre



Fig. 18 — Accouchement de la reine Maut-em-Ouaa ; bas-relief provenant de la salle de la naissance du temple de Louxor ; d'ap. Moret.

eux se font dans la position assise (1). Le premier de ces bas-reliefs figure

(1) Il ne sera pas parlé ici du troisième, qui date de la période alexandrine, nous le réservons pour un travail ultérieur.

dans le beau temple à terrasses de Deir el Bahari, sous le *portique de la naissance,* consacré à la reine Hatsopsitou, qui avait édifié ce temple, pour lui servir de tombeau, vers 1.500 av. J.-C. Le second se trouve dans la salle de la naissance, dans le temple de Louqsor, consacré au Pharaon Aménophis III, qui construisit le temple vers 1.400 av. J.-C. Le deuxième bas-relief n'est d'ailleurs qu'une réplique du premier; c'est lui néanmoins que nous étudierons, simplement parce qu'il est le seul dont nous ayons pu nous procurer la reproduction (fig. 18).

Tous les personnages sont assis sur une estrade en forme de lit au sommet de laquelle se tient la reine Maut-em-Ouaa. Elle est assise, et non agenouillée, sur le siège obstétrical et celui-ci ne diffère guère des fauteuils ordinairement représentés; ces deux particularités constituent l'intérêt principal de la scène. Le fauteuil n'est peut-être qu'une simple modification du siège obstétrical habituel, une sorte de pierre de mise au monde à dossier, par surélévation de la pierre postérieure; mais je ne serais pas éloigné de croire que les Egyptiens aient pu posséder des fauteuils obstétricaux à échancrure antérieure, semblables à ceux qui sont encore en usage en Orient; peut-être sera-t-il possible d'en découvrir un au fond de quelque hypogée? Ce qui est du moins certain c'est que la reine, assise, vient de mettre au monde le *double* de l'enfant royal, que la sage-femme principale, à genoux devant elle, passe aux déesses nourrices; on attend la naissance d'Aménophis. Deux déesses sages-femmes soutiennent les bras de la reine, tandis que quatre autres, debout derrière elle, se préparent à lui donner leurs soins. Au-dessous du siège, deux génies font monter, par dessus leur tête, la flamme de vie vers l'enfant et son double, tandis que les esprits de l'Est et de l'Ouest tendent vers eux le symbole de vie. Plus bas encore les dieux du Delta et de la Thébaïde, à têtes de chacal et de faucon, poussent des acclamations. Enfin, dans un coin, le dieu difforme Bès et sa femme, la déesse Apet ou Touéris, à forme d'hippopotame, veillent à ce que l'accouchement se passe dans de bonnes conditions. A Deir el Bahari on voit en plus Meshkent, une des déesses de l'enfantement, qui lève les bras pour lancer le fluide de la vie. *Bès* et *Touéris* qui figurent dans cette scène ne sont pas en réalité des dieux, mais de simples personnages magiques, dont les reproductions (fig. 19 et 20), qui existent en grand nombre dans tous les musées, constituent des sortes d'amulettes, destinées à protéger les parturientes contre les dangers de l'accouchement.

Allaitement. — L'allaitement en ancienne Egypte était tenu en grand honneur. Dans les papyrus médicaux on trouve simplement quelques recettes sans intérêt pour guérir les abcès du sein et pour augmenter le lait de la nourrice, mais par contre les scènes d'allaitement sont très nombreuses dans les temples. Les plus fréquentes représentent Isis allai-

tant Horus (fig. 21) et elles pourraient bien avoir inspiré celles de la Vierge allaitant l'enfant Jésus. D'autres scènes représentent l'allaitement du Pharaon par une déesse, qui est en général Hathor ou Isis. Ces scènes,



Fig. 19 — Le dieu Bès : statuette en terre cuite (collect. du prof. Guiart.).



Fig. 20 — La déesse Apet ou Touéris : statue de serpentine du Musée du Caire.

ainsi que les figurations, non moins nombreuses, d'animaux allaitant leurs petits, témoignent de l'amoureuse sollicitude qu'on avait pour l'allaitement (fig. 22).

5° *Maladies.*

Les papyrus médicaux nous fournissent des renseignements sur un certain nombre de maladies qui s'observaient dans l'ancienne Egypte. Mais les descriptions sont parfois un peu confuses et les symptômes peu précis, de sorte qu'il est impossible en général de porter un diagnostic rétrospectif indiscutable, d'autant plus que le texte présente souvent des variantes, assez différentes suivant les traducteurs.

Néanmoins ou a pu reconnaître avec assez de certitude un certain nombre de maladies, parmi lesquelles je signalerai les suivantes: l'hypertrophie du cœur et l'hydropéricarde, l'anémie primitive ou due à la présence de l'ankylostome, le paludisme, certaines entérites mal déterminées, les hémorroïdes, certaines tumeurs, la polyurie, l'incontinence d'urine, l'hématurie (sans doute de nature bilharzique), les maux de tête,

les affections des oreilles et des dents, la paralysie faciale, enfin l'érysipèle et l'épilepsie.

La description de toutes ces maladies repose sur une symptomato-



Fig. 21 — Isis allaitant Horus; d'après Ebers.

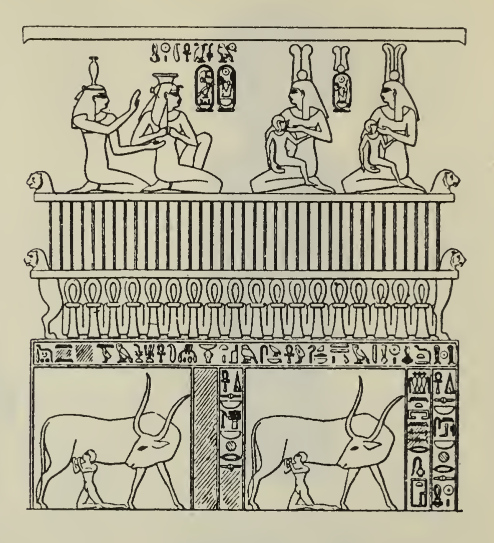


Fig. 22 — Allaitement d'Amenophis III et de son double par les déesses nourrices et par les vaches sacrées ; bas-relief de la salle de la naissance du temple de Louxor ; d'ap. Moret.

logie très étendue, qui montre que la plupart de nos procédés cliniques d'examen étaient déjà connus. La vue servait à rendre compte des modifications de forme, de couleur et de position des parties externes du corps, telles que la peau, les cheveux ou les ongles ou même des modifications subies par l'urine et par les autres excreta. Le toucher était surtout employé pour l'exploration du ventre, toutefois il permettait déjà de reconnaître la *fluctuation* d'un abcès, comme il ressort nettement du passage suivant du *papyrus Ebers:* «Quand tu rencontres une tumeur dans une partie du corps accessible et que tu la trouves mobile sous tes doigts et qu'en même temps elle tremble alors que ta main est immobile. . . . ». Les médecins égyptiens recouraient même à l'ouïe, car la phrase: «l'oreille entend dessous» ne peut se comprendre autrement. En somme la clinique avait déjà fait de grands progrès et il serait intéressant d'étudier à ce point de vue les maladies décrites dans les papyrus médicaux.

Mais les renseignements les plus intéressants ont été fournis par l'étude des squelettes et des momies. Sir Armand Ruffer a pu étudier un

certain nombre de momies des Musées d'Alexandrie et du Caire; mais les recherches les plus importantes ont été faites dans la haute Egypte. En effet, en 1907, les Anglais ayant entrepris de surélever le barrage d'Assouan, ce qui devait provoquer l'inondation de toute une partie de la Nubie, le gouvernement égyptien institua une inspection archéologique de la région, afin de sauver les trésors artistiques ou archéologiques qui allaient disparaître sous les eaux. C'est ainsi que le professeur ELLIOT-SMITH, aidé par WOOD-JONES et quelques autres, put exhumer des quantités de squelettes provenant de cimetières préhistoriques, ainsi que d'innombrables momies appartenant à toutes les périodes. Nous étudierons tour à tour les lésions observées sur le squelette et celles observées sur les parties molles.

On peut dire sans hésitation que l'immense majorité des lésions découvertes sur les squelettes relèvent de *l'arthrite chronique*, principalement sous la forme de *spondylite déformante*. Au niveau des articulations les lésions étaient, comme aujourd'hui, périarticulaires, frappant surtout les ligaments et la capsule, avec formations d'ostéophytes au niveau des points d'insertion des muscles et des tendons. Dans la spondylose déformante il y avait arthrite des articulations vertébrales avec proliférations osseuses, atrophie des cartilages intervertébraux et ossification



Fig. 23 — Spondylose déformante : fragment d'une colonne vertébrale transformée en un bloc rigide; squelette de la IIIe dynastie, vieux de presque 5.000 ans; d'ap. Sir A. Ruffer.



Fig. 24 — Momie d'un prêtre de la XXIe dynastie (1.000 ans av. J.-C.) montrant un cas de mal de Pott; d'ap. Sir Armand Ruffer et Smith.

des ligaments, surtout du ligament antérieur. L'affection frappait une ou plusieurs articulations vertébrales, mais il arrivait fréquemment qu'elle s'étende à la colonne vertébrale toute entière (fig. 23). Nous ne

connaissons pas encore la cause de cette maladie, toutefois il faut avouer que la fréquence de l'arthrite déformante en Egypte plaide en faveur de la théorie qui attribue la maladie à l'action de l'humidité, car on sait que la vallée du Nil reste sous l'eau durant une grande partie de l'année, la chaleur humide étant la caractéristique du pays.

Une affection presque aussi ancienne a été le *Mal de Pott*. On en a, en effet, exhumé de nombreux cas et cela dès les premières dynasties. Certains de ces cas s'accompagnaient de cyphose tout à fait caractéristique (fig. 24); il y avait donc des *bossus* dans l'ancienne Egypte. Nous en trouverons du reste plus loin de nouvelles preuves. Bien plus, on a découvert deux tombes voisines, avec des corps ne renfermant pas moins de quatre abcès de la colonne vertébrale, ce qui permet de supposer ou bien qu'il y avait là une infection familiale, ou bien qu'il existait dans le voisinage une sorte de sanatorium pour tuberculeux.

Le *cancer* devait aussi exister, car on a observé un cas d'ostéosarcome de la tête de l'humérus, un autre de l'os iliaque et une érosion du sacrum permettant de penser à un carcinome du rectum.

Certaines déformations du squelette des mains et des pieds (destruction d'orteils et main en griffe) ont fait penser à la *lèpre*.

Un squelette, datant de l'occupation perse (500 av. J.-C.), montrait une hypertrophie de la tête des premières phalanges, malformation que Bouchard considérait comme caractéristique de la dilatation chronique de l'estomac et que l'on désigne généralement sous le nom de *nodosités de Bouchard*.

On a trouvé des *tophi goutteux* chez un vieillard et, avec un squelette prédynastique, des *calculs vésicaux* semblables à ceux qui s'observent encore aujourd'hui en Egypte.

On a rencontré enfin des ostéites variées, des abcès du sinus maxillaire et de la mastoïde. Quant aux dents, elles étaient uniformément bonnes aux périodes préhistoriques et la carie ne fit guère son apparition qu'avec le nouvel Empire. Elle s'accompagnait d'abcès alvéolaires, ce qui montre que quoi qu'on en ait dit, les Egyptiens ne possédaient pas le moindre rudiment de l'art dentaire. Du reste ils n'arrachaient pas les dents douloureuses et ils ne connurent pas l'aurification, comme on l'a prétendu : on connaît bien un cas de dents artificielles en or, mais il date de la période romaine et ces dents servirent pour la parade et non pour la mastication, car la surface n'en est pas usée.

L'étude des squelettes nous fournit donc d'importants renseignements sur la pathologie égyptienne, malheureusement, en ce qui concerne les parties molles, l'examen des momies n'a donné pour ainsi dire aucun résultat. En effet elles ont été tellement macérées et détruites dans le natron, et les tissus sont rétractés et modifiés à tel point, que les lésions

pathologiques ne sont plus reconnaissables. Chez une jeune femme cependant Elliot-Smith a trouvé de telles adhérences entre l'appendice et le bassin que le diagnostic d'*appendicite* lui parut probable; chez une autre il a pensé à de la tuberculose pulmonaire. Enfin dans un autre cas il a trouvé la vésicule biliaire remplie de calculs indubitables; la lithiase existait donc, comme nous avons déjà vu qu'existait la lithiase vésicale.

Mais c'est à Sir Armand Ruffer que revient le mérite d'avoir lancé les chercheurs sur une voie nouvelle, en donnant une technique qui permet de restaurer les tissus momifiés et d'en faire des coupes histologiques. L'examen microscopique lui a permis de faire de la sorte des diagnoses beaucoup plus certaines par l'étude des modifications cellulaires et même par la constatation d'œufs de parasites et de Bactéries.

C'est ainsi qu'il a pu montrer que l'*artério-sclérose*, que l'on considère généralement comme une affection de plus en plus fréquente dans les temps modernes, existait déjà avec la même fréquence dès la XXIe dynastie, c'est-à-dire environ 1.000 ans av. J.-C. En effet, sur 24 momies qui furent examinées à ce point de vue, 6 furent trouvées intactes et 5 ne présentaient que des altérations légères, mais 13 montraient des lésions importantes, consistant surtout en une calcification plus ou moins diffuse de l'aorte et quelquefois en une véritable ossification des artères. Du reste, en observant la tête des momies qui sont conservées dans différents musées, il sera facile d'observer sur certaines d'entre elles la flexuosité des artères temporales, même chez des hommes relativement jeunes. L'*athérome* existait donc dès la plus haute antiquité. On peut se demander quelle en était la cause, car il faut éliminer le tabac, que les égyptiens ne connaissaient pas, et la syphilis dont on n'a pu trouver la moindre trace certaine dans l'ancienne Egypte. On ne peut guère incriminer la viande, car le régime alimentaire des Egyptiens était surtout végétal. Resterait donc l'alcool : on sait en effet qu'ils faisaient usage de la bière et du vin et nous verrons même qu'ils ne craignaient pas de s'enivrer à l'occasion des banquets ; cependant ils n'ont jamais passé pour avoir été de grands buveurs. D'ailleurs Ruffer fait remarquer avec juste raison qu'il a fait l'autopsie de plus de 800 pèlerins revenant de La Mecque et qu'il a pu constater que, chez ces abstentionnistes, les lésions artérielles s'observent aussi fréquemment et d'aussi bonne heure que chez les individus qui prennent régulièrement de l'alcool. Confessons donc simplement notre ignorance et constatons que l'athérome est vieux comme le monde, mais que nous n'en connaissons pas l'origine ! Cependant comme Ruffer nous fait aussi remarquer que les momies étudiées appartenaient à des prêtres et à des prêtresses du temple de Deir el Bahari, gens qui vivaient bien et se fatiguaient peu, ce dernier fait plaiderait en faveur de la théorie de Bouchard, qui pense que l'artériosclérose est une maladie par ralentissement de la nutrition chez ceux qui font trop bonne chère et trop peu d'exercice.

Au niveau du poumon Ruffer a observé un cas d'*anthracose* très accentuée, comme on en observe de nos jours chez les cuisiniers ou chez les mineurs et un cas de *pneumonie* arrivé à la période d'hépatisation. Chez une momie plus récente, appartenant à la période grecque, il trouva la partie inférieure du poumon pleine d'exsudats et cette région, ainsi que les vaisseaux, remplie de Bactéries ovalaires ne prenant pas le Gram, qui lui firent penser à un cas de *peste pneumonique*. Au niveau du rein, il observa un *abcès* paraissant dû au Colibacille ; enfin, sur la peau d'une momie de la XXe dynastie (1.200 ans av. J.-C.), il eut l'occasion d'observer une éruption rappelant tout à fait celle de la *variole*.

Pour compléter l'étude de la pathologie égyptienne nous allons étudier maintenant les œuvres d'art trouvées dans les temples et surtout dans les tombeaux.

Les plus nombreuses concernent des nains *achondroplasiques*, caractérisés par leur buste très long, leurs jambes courtes et leurs fesses saillantes. Le plus célèbre est connu sous le nom de Chnoumhotep ; il occupait, malgré sa difformité, une situation élevée à la cour et sa tombe était une des plus riches de la nécropole de Sakkarah. On y trouva sa statue (fig. 25), qui existe actuellement au musée du Caire ; elle est en



Fig. 25 — Le nain Chnoumhotep, statue du Musée du Caire.

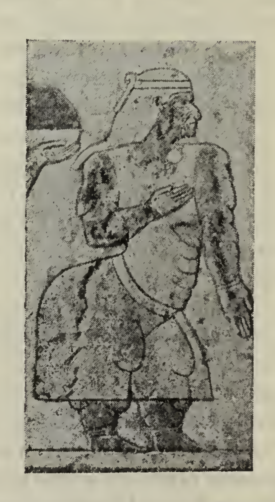


Fig. 26 — La reine de Pount; bas-relief du Musée du Caire; d'ap. Sir Armand Ruffer.

calcaire blanc de Tourah rehaussé de couleurs vives, elle date de la

Ve dynastie (2750 ans av. J.-C.). Il est donc certain que le nanisme existe depuis près de 5000 ans.

Un autre cas, non moins célèbre, est celui de la *reine de Pount.* Il était gravé sur le portique gauche du temple de Deir-el-Bahari et date de la XVIIIe dynastie (1.500 ans avant J.-C.) ; il se trouve aussi aujourd'hui au musée du Caire (fig. 26). On a beaucoup discuté pour savoir s'il s'agit d'un cas d'achondroplasie ou de stéatopygie. En réalité nous trouvons encore ici toutes les caractéristiques de la naine achondroplasique, mais, en plus, les surcharges de graisse sont partout manifestes et produisent les masses de chair flasque et tombante ; elles exagèrent hors de toute proportion l'ensellure du bassin et donnent à la reine de Pount l'aspect de la Vénus hottentote. Il ne me paraît donc pas douteux qu'il s'agit d'un cas d'achondroplasie avec *stéatopygie.*



Fig. 27 — Le prétentu nain de Gizeh ; statue du Musée du Caire ; d'ap. Maspéro.

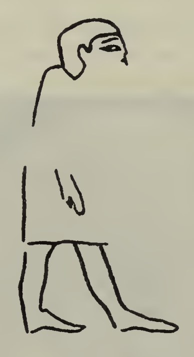


Fig. 28 — Peinture d'une tombe d'El-Amarna représentant un bossu ; d'ap. Sir Armand Ruffer.

Il existait même un nain achondroplasique parmi les dieux de l'Egypte ; c'était le dieu Bès que nous avons déjà signalé à propos des accouchements. Dans tous les musées d'Egyptologie il en existe d'innombrables statuettes de bronze ou de terre cuite (fig. 19). C'est qu'en effet comme le dit le Professeur Loret, en raison de sa laideur et par antithèse, Bès présidait à tout ce qu'il y a de gracieux et d'aimable dans la vie : à la toilette, à la musique, et par extension à l'amour et à ses suites ; c'est pourquoi il figure sur les objets de toilette, sur les instruments de musique, sur les meubles destinés aux femmes et enfin dans les scènes d'accouchement.

Quant au soi-disant *nain de Gizeh* (fig. 27), dont la statue, qui date de la même époque que celle de Chnoumhotep, fut également trouvée à Sakkarah, c'est un *bossu* et non un nain : à sa courte taille il est facile

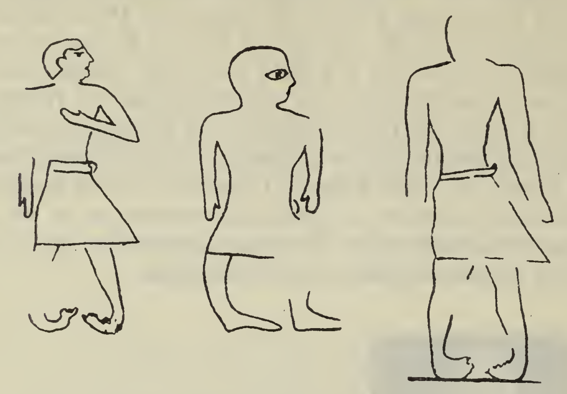


Fig. 29.— Peintures détériorées d'une tombe de Beni-Hassan : elles représentent un cas de rachitisme et deux cas de pied. bot varus èquin; d'ap. Sir Armand Ruffer.

en effet de reconnaître un cas de *mal de Pott* très accentué, avec double courbure dorsale et ventrale en forme de bosse de polichinelle. Du reste nous avons déjà trouvé cette affection sur les momies dès les premières dynasties et il existe aussi une peinture de bossu tout à fait caractéristique dans une tombe d'El-Amarna, datant de 1.500 avant J.-C. (fig. 28).

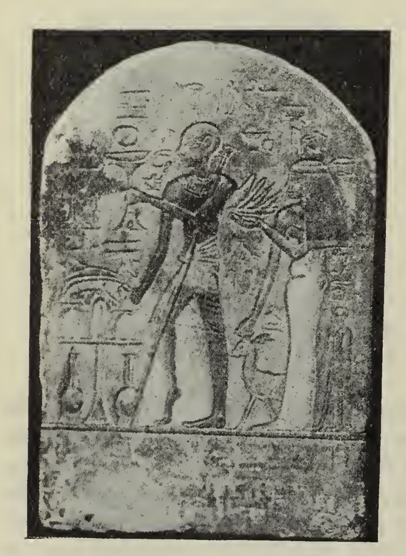


Fig. 30 — Stèle funéraire du prêtre Rouma, existant à la glyptothèque Carlsberg à Copenhague et figurant un cas de paralysie infantile.

Dans les tombes de Beni-Hassan, qui datent de 2.300 ans avant J.-C., on a trouvé également des peintures qui montrent que le *rachitisme* (fig. 29, *b*) et que le *pied bot varus équin*, symétrique et par conséquent congénital (fig. 29, *a* et *c*), existaient déjà à cette époque lointaine.

Mais la malformation la plus intéressante se trouve figurée sur une stèle égyptienne de la XVIII[e] dynastie (1.500 avant J.-C.), qui se trouve dans la glyptothèque Carlsberg, à Copenhague ; on voit, taillées dans la pierre, trois figures humaines encadrées par des hiéroglyphes (fig. 30) : c'est le prêtre Rouma, d'origine syrienne, qui vient,

accompagné de sa femme et de son fils, offrir des libations à la déesse Astarté, dans son temple à Memphis. Or l'inscription nous apprend que Rouma était infirme et la stèle nous montre en effet nettement cette infirmité : l'une des jambes est fortement raccourcie avec atrophie considérable des parties molles et le pied est étendu dans le prolongement de la jambe en position équine. Il s'agit certainement d'un cas de *paralysie infantile.*

Je donnerai maintenant quelques renseignements complémentaires relatifs à certaines maladies que nous avons déjà rencontrées ou dont on a discuté l'existence dans l'ancienne Egypte, à savoir : la peste, la lèpre, la tuberculose et les maladies vénériennes.

Peste. — On admet généralement que les Egyptiens établissaient une relation entre la peste et les rats. En réalité quand les rats se multipliaient par trop, ils détruisaient les moissons et les approvisionnements en céréales, devenant ainsi pour l'Egypte une menace de famine. Or dès la plus haute antiquité les Egyptiens savaient que la famine prépare les maladies pestilentielles ; c'est ainsi qu'ils établirent une relation de cause à effet entre la peste et les rats. Mais s'ils représentèrent parfois le dieu Ptah tenant un rat dans la main, ce ne fut nullement, comme on l'a dit, pour en faire un dieu protecteur contre la peste, mais simplement pour rappeler que le roi Séthon ayant imploré la protection du dieu Ptah contre les armées de Sennachérib, le dieu aurait envoyé dans le camp ennemi une nuée de rats, qui dévorèrent les cordes des arcs et les poignées des boucliers, ce qui força les soldats assyriens à regagner Ninive à marches forcées. Ce récit d'HÉRODOTE nous montre que Ptah n'avait rien à faire avec la peste.

Lèpre. — Cette maladie semble originaire de l'Asie et on admet généralement que ce sont les Hébreux et les Phéniciens qui la transportèrent avec eux dans tout le monde connu des anciens. Le fait paraît vraisemblable pour l'Egypte. En effet la première mention qui en est faite se trouve dans le *papyrus médical de Berlin*, qui fut à peu près contemporain de l'exode et où l'on trouve des recettes pour guérir certaines maladies ressemblant singulièrement à la lèpre. De plus l'historien MANETHON nous apprend qu'à la même époque, sous la XIX[e] dynastie (vers 1.200 avant J.-C.), le Pharaon Menephtah 1[er], fils de Ramsès II, aurait relégué 80.000 Israëlites lépreux dans les carrières de Tourah (Troja), puis les aurait autorisés à habiter la ville d'Avaris (plus tard Tanis), dans le nord-est du delta, restée inhabitée après l'expulsion des rois pasteurs. La lèpre existait donc en Egypte au début du nouvel Empire, mais tout semble indiquer qu'elle sévissait surtout sur les Juifs, qui l'auraient importée dans le pays. Elle s'y conservera du reste, puisque nous avons vu qu'on l'a observée sur une momie, qui datait du début de la période chrétienne.

Tuberculose. — Bien que l'on n'ait pu en trouver trace dans les papyrus médicaux, la tuberculose existait certainement en Egypte, puisque nous avons vu que le mal de Pott y était relativement fréquent et cela dès les premières dynasties. Une seule fois ELLIOT-SMITH croit avoir observé un cas de tuberculose pulmonaire, mais, presque toujours, l'état des poumons ne peut pas permettre une semblable constatation sur les momies. Du moins si la tuberculose pulmonaire exista dans l'ancienne Egypte, elle ne dut pas y être très fréquente, car, de bonne heure, à Rome, on prit l'habitude d'envoyer les phtisiques se soigner en Egypte, qui, sous la période romaine deviendra un véritable sanatorium.

Maladies vénériennes. — ŒFELE a trouvé la trace, dans les papyrus médicaux d'une maladie avec écoulement uréthral et érections douloureuses, qu'il considère, avec vraisemblance, comme étant la *blennorragie.*

Quant à la *syphilis*, il est probable que les auteurs, qui ont cru l'observer dans l'ancienne Egypte, se sont trompés. PROKSCH, de Vienne, a voulu l'identifier avec la maladie υχεδυ, mais JOACHIM, de Berlin, a protesté à plusieurs reprises, et avec véhémence, contre cette opinion. Enfin mon prédécesseur, le professeur LORTET, a trouvé en 1908, dans la nécropole préhistorique de Rôda, le crâne d'une jeune femme dont le pariétal gauche était rongé par une ulcération serpigineuse ayant fait disparaître la table externe de l'os, en laissant des perforations complètes de place en place. Il l'a publié comme étant un crâne syphilitique, bien qu'il n'existât pas d'exostoses périphériques. Mais son diagnostic rétrospectif n'a pas été accepté et on tend plutôt à admettre aujourd'hui une destruction de l'os par certains Insectes nécrophages ; l'ulcération serait donc postérieure à la mort. En somme, nous devons attendre des faits nouveaux avant d'admettre l'existence de la syphilis dans l'ancienne Egypte.

6° *Parasitologie et Histoire naturelle médicale.*

En ma qualité de naturaliste, j'ai naturellement le devoir d'étudier les maladies parasitaires et les animaux dangereux de l'Egypte. Laissant de côté les hypothèses de l'égyptologue allemand ŒFELE, qui a prétendu retrouver la trace de presque tous les parasites, je me contenterai de signaler les Vers intestinaux, quelques Insectes inoculateurs de maladies, le paludisme, la bilharziose et l'éléphantiasis.

Vers intestinaux. — Le *papyrus Ebers* cite un certain nombre de Vers intestinaux qui sont, il est vrai, assez difficiles à identifier. Il semble bien cependant que la maladie *àaà* causée par les Vers *Heltu*, soit la *chlorose d'Egypte* produite par l'*Ankylostoma duodenale.* Le ver *Heft*

et le Ver *Her-xetef* sont généralement identifiés avec l'*Ascaris lumbricoïdes* et avec l'*Oxyurus vermicularis*. Quant au Ver *Pent* tout ce qu'on peut en dire c'est qu'il s'agit d'un Ver solitaire, et, étant donné que les Egyptiens ne mangeaient pas de viande de porc, il s'agit certainement du *Taenia saginata* ou du *Botriocephalus latus*, mais en présence du manque de renseignements il n'est pas permis de conclure. Comme remèdes vermifuges ils utilisaient la moelle d'acanthe et surtout la racine de grenadier, dont l'emploi s'est perpétué jusqu'à l'époque actuelle. En ce qui concerne le Ver solitaire, nous savons que pour l'expulser on devait accompagner l'administration du médicament de la formule magique suivante : « Que ces paroles chassent la douloureuse marche rampante, que trace en mon ventre celui qui serpente ! C'est un Dieu qui a fait cet ennemi. Qu'il l'enchante et qu'il chasse le mal qu'il a fait dans mon ventre ! ».

Il est intéressant de constater que les Vers intestinaux n'étaient pas, pour les Egyptiens, de simples curiosités, mais qu'ils leur attribuaient un rôle important dans la genèse des maladies.

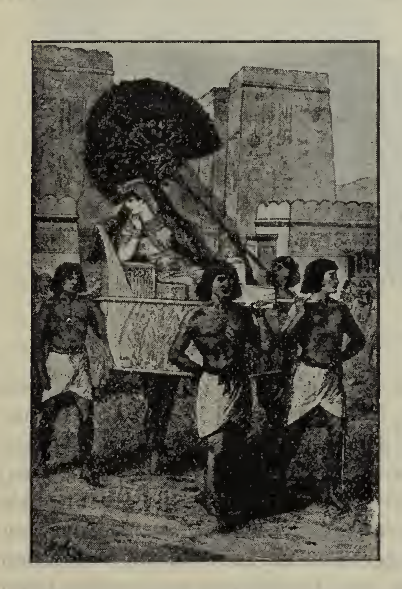


Fig. 31 — Reine égyptienne sortant de son palais : un esclave chasse les mouches avec le *flabellum* ; composition de Rochegrosse d'ap. Gustave le Bon.

Insectes. — On sait que les *Mouches* constituent en Egypte, à l'heure actuelle, un véritable fléau et qu'elles y sont le principal agent de transmission de l'ophtalmie purulente et du trachôme, maladies qui existaient déjà dans l'ancienne Egypte. Du reste les représentations de monuments montrent que les aveugles étaient nombreux, ils occupaient généralement l'emploi de musiciens. Or les Mouches pullulaient déjà, car, dans toutes les cérémonies, nous voyons toujours le Pharaon et la reine accompagnés d'un personnage qui les protège contre les Mouches à l'aide du *flabellum*, sorte de grand éventail de plumes monté sur un long manche (fig. 31). Nous en trouvons une deuxième preuve dans la Bible, qui nous apprend que la quatrième plaie dont Dieu frappa les Egyptiens pour contraindre le Pharaon à laisser partir les Hébreux, fut celle des Mouches. Il est vrai que les commentateurs de la Bible discutent encore pour savoir s'il s'agit de la Mouche domestique ou des Moustiques.

Nous savons en effet que les *Moustiques* pullulaient aussi en Egypte, surtout dans les régions marécageuses. Les Egyptiens savaient du reste se soustraire à leurs piqûres, si nous en croyons Hérodote : « Contre les Moustiques, dit-il, qui sont innombrables, les Egyptiens usent de divers expédients. Ceux qui demeurent au-dessus des marais se bâtissent des tours, au sommet desquelles ils montent pour se coucher ; car les Moustiques, à cause du vent, ne peuvent voler qu'au ras de terre. Ceux qui habitent les marais substituent aux tours une autre invention : tout homme, chez eux, est pourvu d'un filet; le jour, il s'en sert pour pêcher les poissons; la nuit, il en enveloppe la couche sur laquelle il repose et puis se glisse sous le filet et s'endort. Les Moustiques, s'il dormait dans son manteau ou dans sa robe de lin, le piqueraient au travers ; ils n'essaient même pas de le piquer au travers du filet ». On voit donc que rien n'est nouveau sous le soleil puisque les Egyptiens connaissaient déjà l'usage de la moustiquaire.

Le seul témoignage que nous ayons concernant l'existence des *Poux* est celui de la Bible, qui nous apprend qu'ils constituèrent la troisième plaie d'Egypte. Les peignes fins, en bois (fig. 32), étaient du reste d'un usage courant ; il est donc vraisemblable que les Poux devaient être

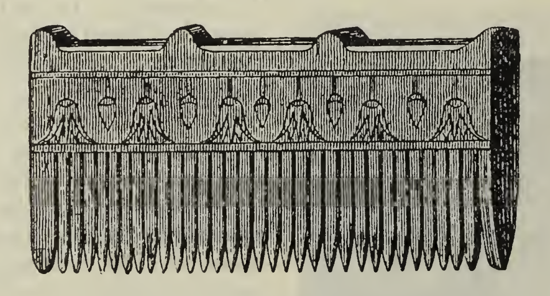


Fig. 32 — Peigne égyptien, d'après Ebers.

assez fréquents. C'est sans doute pour cette raison que les Egyptiens prirent l'habitude de se raser la tête, ce qui entraîna le port de la perruque à partir de la XIIe dynastie (fig. 33). Mais si nous en croyons l'exemple du siècle de Louis XIV, le remède fut peut-être pire que le mal, car nous savons que les perruques du grand siècle grouillaient littéralement de Poux. Il est vrai que le plus souvent les Egyptiens remplaçaient la perruque par ces étoffes plissées recouvrant le front et retombant droit sur les côtés de la tête, coiffure que les sphynx ont rendue populaire. Ces étoffes étaient beaucoup plus hygiéniques, parce qu'elles étaient moins lourdes, protégeaient mieux de la chaleur et avaient l'avantage de pouvoir se laver.

Nous manquons de renseignements sur les *Puces*, mais elles devaient exister, car les gens du bas-peuple vivaient pêle-mêle avec les animaux

domestiques et nous savons que les gens de la classe riche, en plus des chiens et des chats, avaient coutume d'élever dans leurs habitations des singes, avec lesquels on les voit souvent représentés.

Quant aux punaises, les Egyptiens ne paraissent pas les avoir connues.



Fig. 33 — Perruque égyptienne, d'ap. Ebers.

Paludisme. — Le paludisme est sans doute aussi vieux que le monde. Il y a 6.000 ans, tout le pays d'Egypte ne constituait qu'un vaste marais malsain, et, pour construire Memphis, Ménès dut élever une vaste digue et entreprendre des travaux considérables pour dessécher le terrain. Du reste les égyptologues s'accordent pour dire qu'après l'inondation et après les grandes pluies, survenaient des épidémies très meurtrières. C'était la maladie *aat,* qu'il faut vraisemblablement identifier avec le paludisme, car une inscription de Dendérah dit que, pour l'éviter, il faut avoir soin de ne pas sortir après le coucher du soleil, durant les semaines qui suivent la crue du Nil. Il semble donc probable que les Egyptiens aient connu le rôle des marais dans l'étiologie des fièvres. Nous avons vu tout à l'heure comment les habitants des régions marécageuses se protégeaient contre les Moustiques; ils faisaient ainsi, sans s'en douter, la première application de la prophylaxie anti-paludéenne.

Si nous avions le loisir, nous pourrions encore trouver une autre preuve de l'existence du paludisme dans les légendes relatives à l'Ibis et aux Serpents ailés.

Bilharziose. — Cette affection redoutable, qui constitue le fléau de l'Egypte moderne, est due au développement dans le sang d'un petit trématode parasite, la Bilharzie. Or, chez deux momies de la XXe dynastie (1.200 avant J.-C.), Sir Armand Ruffer a trouvé les reins remplis d'œufs de Bilharzies; ce parasite existait donc déjà dans l'Egypte ancienne, toutefois il ne paraît pas y avoir été aussi fréquent que de nos jours. Cela tenait peut-être à l'abondance de l'Ibis, qui se nourrit, non de serpents comme on l'a prétendu, mais de petits Mollusques

d'eau douce, comme les Lymnées et les Planorbes, que nous savons héberger les larves de Bilharzie. Nous sommes même en droit de nous demander si la réacclimatation de l'Ibis en Egypte ne constituerait pas un excellent moyen de prophylaxie de la bilharziose,

Eléphantiasis. — Dans le petit temple funéraire de *Mentouhotep*, situé non loin du temple de Deir-el-Bahari, on a trouvé la statue du Pharaon (fig. 34); elle est fort curieuse en ce que les dimensions des membres inférieurs sont énormes en comparaison du reste du corps et cette énormité frappe d'autant plus que les jambes sont nues. Il est évident qu'il s'agit d'un cas d'éléphantiasis, maladie encore endémique dans la haute Egypte, où vivait précisément Mentouhotep il y a environ 4.000 ans. Cette statue se trouve actuellement au musée du Caire.

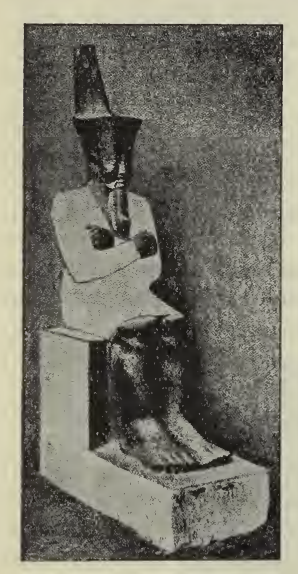


Fig. 34. — Statue de Mentouhotep montrant que le Pharaon était atteint d'éléphantiasis des jambes ; Musée du Caire.

Animaux venimeux. — Le *Scorpion* paraît avoir été très commun, car on trouve de nombreuses formules magiques pour se protéger contre sa piqûre et il est fréquemment représenté sur les monuments. Il était du reste l'emblème de la déesse *Selk*, qui présidait avec Neith aux unions conjugales et avait aussi sous sa protection les vases canopes renfermant les entrailles des momies; aussi la représentait-on avec un Scorpion noir sur la tête ou encore sous la forme d'un Scorpion ayant une tête de femme.

Les Serpents venimeux étaient également connus par les Egyptiens, principalement deux espèces : le Cobra et la Vipère cornue.

Le Cobra égyptien ou *Naja haje* est un grand Serpent venimeux, qui atteint facilement la taille de deux mètres ; son dos, couleur jaune paille, peut se foncer et devenir presque noir. Il peut gonfler son cou à la façon du Serpent à lunettes de l'Inde, mais il ne présente ni tache, ni dessin au niveau de ce renflement (fig. 35). C'est un Reptile extrêmement dangereux, dont la piqûre est rapidement mortelle. Dans l'ancienne Egypte il constituait la divinité tutélaire des champs cultivés, qu'on confiait à sa garde, car il détruisait les rats, dont la multiplication pouvait, nous l'avons déjà vu, amener la famine. Aussi le laissait-on vivre et se reproduire au milieu des champs et on lui vouait un véritable culte. On savait sa piqûre mortelle, mais il passait pour ne s'attaquer qu'aux criminels. C'est sans doute la raison pour laquelle les prêtres en élevaient dans les temples, afin d'impressionner le peuple et de lui faire

croire qu'ils étaient invulnérables. Comme les modernes charmeurs de Serpents, ils avaient naturellement soin de leur arracher leurs crochets et, comme eux aussi, ils savaient les plonger dans une sorte de catalepsie en leur comprimant la nuque. Dans ces conditions l'animal se raidit et devient aussi rigide qu'une baguette, pour reprendre ensuite sa flexibilité dès que la pression cesse. C'est ainsi que l'on peut expliquer le fameux récit de la Bible, où Aaron et les magiciens d'Egypte, transforment, devant le Pharaon, leurs baguettes en Serpents Ces Serpents apprivoisés, qu'on élevait dans les temples, furent sans doute les ancêtres des fameuses Couleuvres que l'on élèvera plus tard, en Grèce, dans les temples d'Esculape. Sous le nom d'Uræus, le Cobra était considéré comme le symbole de la souveraineté, aussi le voyons nous, sur les bas-reliefs et les statues, se dresser sur le front des dieux et des rois. Il figurait aussi de chaque côté du *disque solaire ailé*, qui défendait contre les esprits malfaisants les portes des demeures privées et des temples.



Fig. 35. — *Naja haje* ou Cobra d'Egypte.

La Vipère cornue ou *Cerastes cornutus* est la Vipère des sables, le Serpent venimeux du désert. C'est un petit Serpent atteignant en moyenne 50 centimètres de longueur et ayant le corps d'un gris sale avec des taches brunes irrégulièrement distribuées sur le dos. On le reconnaît facilement aux deux cornes qu'il présente au-dessus des sourcils. C'est un Reptile très venimeux : caché sous le sable, il est particulièrement dangereux pour les individus marchant pieds nus. Il est représenté sur beaucoup de monuments égyptiens (fig. 36), où il est facile de le reconnaître, il figure même parmi les hiéroglyphes, où il représente la lettre F. Hérodote dit qu'ils étaient très abondants dans la contrée de Thèbes. On admet généralement que le soi-disant Aspic, qui tua Cléopâtre, était un Cobra ; mais rien ne prouve que ce ne fut pas une Vipère cornue.



Eig. 36 — *Cerastes cornutus* ou Vipère cornue du désert ; figuration égyptienne, d'après Fillion.

Il existe actuellement en Egypte un troisième Serpent venimeux, l'*Echis carinata*, mais nous n'avons pu en trouver la moindre trace, ni dans les documents écrits, ni sur les monuments de l'ancienne Egypte.

Un chapitre du papyrus Ebers traite des piqûres d'Insectes et de la morsure des Serpents; toutefois on n'y trouve guère que des incantations magiques destinées à les éviter. Parmi les *amulettes* destinées également à en préserver, il convient de citer la *stèle magique* (fig. 37) que l'on utilisera sous le nouvel Empire. C'était une plaque de granit ou de basalte, arrondie en haut et sur laquelle figurait d'un côté Horus sur les Crocodiles tenant dans ses mains des animaux malfaisants et de l'autre les formules magiques destinées à en préserver. Comme les animaux venimeux incommodaient surtout les habitants des rez-de-chaussée, les stèles magiques se plaçaient dans les rues aux portes des maisons.

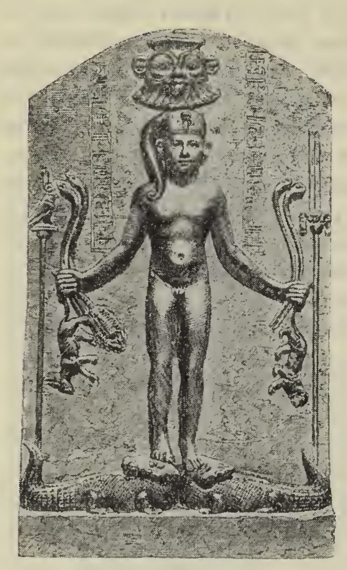


Fig. 37 — Stèle magique destinée à préserver des animaux venimeux ou dangereux : au-dessus d'Horus sur les Crocodiles se voit la tête du dieu Bès ; d'ap. Ebers.

7° *Thérapeutique.*

La pharmacopée égyptienne renfermait un grand nombre de médicaments : le *papyrus medical de Berlin* contient un chapitre de thérapeutique ne renfermant pas moins de 170 prescriptions et les papyrus médicaux connus mentionnent plus de 500 remèdes, dont beaucoup ont été identifiés et dont Loret a donné une liste à peu près complète.

Parmi les substances minérales on peut citer : les sels de plomb et en particulier le sulfate, et l'acétate de cuivre, utilisés comme purgatifs; l'oxyde de fer ou pierre d'aigle employé contre l'hydropisie ; l'oxyde d'antimoine ; le sulfate de mercure ; le nitrate de potasse; la magnésie ; la chaux; la soude et le pétrole.

Les drogues d'origine végétale étaient les plus nombreuses : nous avons déjà vu que la racine de grenadier était employée comme ténifuge ; la cendre d'ébène entrait dans la composition de collyres ; la sciure de cèdre passait pour avoir des propriétés lénitives; le genièvre était très employé comme diurétique ; l'opium servait à la préparation des sirops calmants; les frictions à l'huile de camomille étaient courantes ; la scille était employée à Péluse contre l'hydropisie ; l'ellébore contre la folie ; la décoction de capillaires était employée dans les angines ; l'ail figurait au nombre des antiseptiques

les plus puissants, à tel point qu'on le réserva pour la thérapeutique et que les gens bien portants n'avaient pas le droit d'en manger sous peine de sacrilège. Le ricin fut très en faveur, d'après le *papyrus Ebers :* en cas de constipation on en mangeait quelques graines et on buvait de la bière ; ces mêmes graines, broyées et mélangées avec de l'huile, fournissaient une pâte dont on s'enduisait la tête pour faire croître les cheveux ; mélangées au miel elles formaient une pâte contre les douleurs ; quant à l'huile de ricin, qu'on savait déjà extraire des graines, elle servait à l'éclairage et au pansement des plaies purulentes. Parmi les drogues végétales nous citerons encore la menthe, la coriandre, l'absinthe. le lotus, la gentiane, la moutarde, l'aloès, la mandragore, le safran, le cassia, le colchique, le fenouil, la jusquiame, l'ache, le raifort, la moelle d'acanthe, la graine de lin, différents cucurbitacés, le mastic et différentes gommes, le styrax, la résine et un certain nombre de produits à base de térébenthine, certaines infusions amères, la tisane d'orge, la bière, l'huile, le vin et le vinaigre.

Les plantes provenaient, comme nous l'avons vu, du jardin qui entourait les temples et dont les prêtres avaient la garde et l'entretien ; c'est ce qui nous explique que l'on puisse encore trouver autour de certains temples des plantes médicinales. Les prêtres faisaient, au besoin, venir de très loin les plantes et les drogues dont ils avaient besoin, et les curieux bas-reliefs du portique gauche du temple de Deir-el-Bahari nous montrent comment, il y a près de 3.500 ans, la reine Hatshopsitou envoya une expédition au pays de Pount (Arabie) pour en rapporter les arbres à encens et autres plantes aromatiques, qu'elle fit planter à grands frais, pour constituer le premier jardin d'acclimatation connu, preuve évidente d'une civilisation étonnamment avancée.

Parmi les drogues d'origine animale, le miel était le plus employé ; nous citerons encore le lait de vache, d'ânesse, de chèvre et de femme ; la corne de cerf, l'huile de castor, le foie et le fiel de bœuf, la graisse et le sang de différents animaux; la cervelle humaine, voire même l'urine humaine, ainsi que les excréments du chien, du lion et du crocodile ; on se servait aussi des scarabées, des lézards et des tortues,

Mais il serait fastidieux d'énumérer ici toutes les substances pharmacologiques en usage dans les temples de l'ancienne Egypte. Il nous faut montrer maintenant comment les prêtres les utilisaient pour la confection des médicaments. Nous avons vu qu'auprès du sanctuaire de chaque temple existait une pièce, qu'on appelait le *laboratoire ;* c'est là que se préparaient, à grands frais, les essences et les aromates destinés au culte, mais c'est là aussi que les prêtres de l'Egypte, qui furent à la fois les premiers médecins et les premiers pharmaciens de l'antiquité, confectionnaient les remèdes. Nous pouvons du reste reproduire, à notre gré, les vieilles recettes, car, non seulement elles figurent dans les

papyrus médicaux, mais encore elles sont gravées dans la pierre et couvrent les murs des laboratoires. Ceux-ci étaient généralement situés dans la partie couverte du temple, réservée aux seuls initiés et presque toujours en communication avec la salle hypostyle. Ils renfermaient tous les appareils nécessaires aux manipulations chimiques et à la préparation des médicaments. Certains bas-reliefs (fig. 38) nous donnent même une idée de l'activité qui régnait dans ces laboratoires.



Fig. 38 — La plus ancienne pharmacie : prêtres préparant les remèdes dans le laboratoire d'un temple ; bas-relief égyptien, d'après Fillion.

En général tous les ingrédients étaient pilés ensemble, bouillis et filtrés sur un linge; ils avaient presque toujours l'eau pour véhicule, mais parfois cependant les prêtres employaient le vin, la bière, la tisane d'orge, le lait, l'huile, voire même l'urine; le tout sucré de miel, s'avalait chaud matin et soir.

La pharmacie était déjà très compliquée; pour l'usage interne il y avait des potions, des décoctions, des mixtures, des pilules, des boules, des pastilles, des poudres et des électuaires; pour l'usage externe il existait des cataplasmes, des onguents, des emplâtres, des collyres, des suppositoires et des pommades.

Les prescriptions étaient écrites lisiblement, mais elles étaient parfois d'une grande longueur et assez imprécises, les poids étant généralement remplacés par les expressions un peu, très peu, un petit morceau, un petit grain, etc. Certaines de ces prescriptions sont sages et rationnelles, mais d'autres sont étranges et même répugnantes ! Elles montrent en tout cas que la polypharmacie ne date pas d'aujourd'hui, car on a trouvé une ordonnance égyptienne ne comprenant pas moins de 35 ingrédients, ce qui fait déjà songer à la fameuse thériaque. De plus les ordonnances n'étaient pas toujours claires, car les médicaments étaient, bien souvent, désignés sous des noms symboliques : c'est ainsi que le lierre devenait la « plante d'Osiris » ; la verveine, la « larme d'Isis »; une espèce d'armoise, « le cœur de Bubastis»; le safran, «le sang d'Osiris» ; la scille, « l'œil de Set » ; etc. Ces noms furent d'ailleurs conservés par les alchi-

mistes du Moyen Age, qui aimaient à se donner un air mystérieux et qui, comme les prêtres égyptiens, ne voulaient pas être compris du vulgaire.

Les principales médications, dont usaient les Egyptiens, étaient le *purgatif* et le *clystère :* ils croyaient en effet que toute nourriture contient un superflu, dont l'accumulation est l'origine de beaucoup de maladies; aussi recouraient-ils à des évacuations périodiques, pour détruire les principes du mal. C'est ainsi qu'ils se purgeaient tous les mois, pendant trois jours; toutefois, au cours des maladies aiguës, ils se méfiaient des purgatifs et les règlements médicaux interdisaient de purger avant le quatrième jour, afin de ne pas mettre les humeurs en mouvement. Leurs formules de purgatifs sont innombrables. Quant au clystère ils lui attribuaient une origine divine : un jour le dieu Thot vint sur les bords du Nil sous sa forme d'Ibis et les prêtres le virent prendre de l'eau dans son bec et se l'introduire ensuite dans l'anus ; ils comprirent que c'était là un enseignement précieux et imaginèrent le lavement. Il en existe de nombreuses formules, mais nous ne possédons pas le moindre renseignement sur le mode opératoire. Larrey, dans ses Mémoires, nous dit bien qu'au moment de la campagne de Napoléon en Egypte, les Egyptiens prenaient leurs lavements avec une « vessie de bœuf munie d'une canule », comme le faisaient autrefois les Grecs ; mais nous ignorons si ce sont les Grecs qui empruntèrent ce procédé aux Egyptiens ou si, au contraire, ce ne sont pas les Egyptiens qui l'auraient emprunté aux Grecs à la période ptolémaïque.

Parmi les autres médications, encore en usage aujourd'hui, nous signalerons : la *saignée* et les *ventouses scarifiées*, très employées contre les maux de tête, et les *pointes de feu*, utilisées surtout contre les affections pulmonaires et les douleurs articulaires ; dans ces dernières affections, on utilisait aussi les *inhalations* et les *massages*.

Enfin, dans les fièvres, on savait provoquer la sudation en couvrant le malade d'étoffes de laine et, si le phénomène ne se produisait pas, le cas était considéré comme grave ; il est donc évident que l'on connaissait déjà l'évacuation des toxines par les excrétions.

Magie.

La thérapeutique égyptienne est inséparable de la magie. En effet les Egyptiens croyaient que la maladie est l'œuvre d'un esprit méchant, d'une sorte de démon ayant réussi à pénétrer dans le corps. La thérapeutique devait donc exercer une double action : 1° l'exorcisme de ce mauvais génie, qui se faisait au moyen des incantations magiques ; 2° la réparation des désordres qu'il avait produits, qui s'obtenait grâce aux substances médicamenteuses, dont Thot, le grand magicien, avait

révélé les vertus aux hommes. Le traitement par les incantations magiques allait donc de pair avec la thérapeutique et n'avait pas moins d'importance. Aussi dans les papyrus médicaux chaque remède est-il suivi des formules magiques qui doivent en assurer la réussite.

Ces formules sont naturellement innombrables. Je me dispenserai cependant d'en rapporter ici, car, si elles eurent probablement un sens mystique, elles étaient du moins absolument incompréhensibles pour le vulgaire. Du reste les prêtres de l'ancienne Egypte étaient de grands psychologues et il est fort possible qu'ils aient déjà connu l'influence du moral sur le physique. Il est évident que, dans bien des cas, la foi sauve autant que les remèdes et tout le monde sait que, de nos jours encore, les rebouteux et les sorciers de nos campagnes, pour donner plus d'importance à leurs remèdes ou à leurs opérations, ont grand soin de les accompagner de paroles qui n'ont aucun sens, mais qui, cependant, ne sont pas sans utilité, parce qu'elles frappent l'imagination des malades. Nous ne pouvons donc blâmer les prêtres égyptiens d'avoir accompagné l'application des remèdes de quelques paroles inoffensives d'incantation, qui, en agissant sur le moral des malades, ont dû bien souvent hâter leur guérison. N'oublions pas, en effet, que les Egyptiens constituaient un peuple sincèrement croyant, que n'avait encore effleuré le moindre scepticisme, aussi l'auteur du *papyrus Ebers* a-t-il pu dire, avec juste raison : « les incantations sont bonnes pour les remèdes et les remèdes sont bons pour les incantations ».

Rappelons, pour terminer, que la magie permettait aussi de se protéger contre les génies malfaisants et par conséquent contre les maladies, au moyen de ces *amulettes* et de ces *talismans*, dont j'ai eu l'occasion de parler. C'étaient souvent des sortes de bijoux, analogues à nos pendeloques modernes, en or, en émail ou en pierres précieuses et pouvant s'adapter aux colliers et aux bracelets. Mais d'autres étaient de plus grande taille, comme les stèles magiques. Les talismans étaient d'ailleurs innombrables et constituaient une sorte de *prophylaxie magique* contre les maladies et les enchantements.

8° *Médecine légale.*

Nous pourrions presque la passer sous silence, car elle paraît avoir été réduite à deux cas : 1° On devait d'après la loi, constater après chaque décès si la mort avait été naturelle ou violente ; or la pratique de l'embaumement par un prêtre médecin facilitait cette vérification ; 2° La loi ordonnait aussi de différer le supplice des femmes enceintes, et, suivant PLUTARQUE, celles-ci étaient même exemptées de toutes les peines afflictives. De telles dispositions impliquaient forcément l'intervention en justice des prêtres et des sages-femmes.

9° *Hygiène.*

Les Egyptiens furent de grands hygiénistes et leur hygiène privée fut si bien adaptée au climat, qu'ils savaient parfaitement se préserver des maladies. Les règles de l'hygiène étaient d'ailleurs inscrites dans la loi : le régime du peuple était soumis à des règles précises, dont personne ne pouvait s'écarter ; la loi prescrivait, même aux rois, la quantité d'aliments et de boissons qu'il ne fallait pas dépasser et, si nous en croyons DIODORE de Sicile, toutes les fonctions naturelles, y compris l'acte de la génération, étaient parfaitement réglées et avaient un temps pour leur accomplissement. C'est ce qui faisait dire à HOMÈRE et à PLUTARQUE que, dans tout Egyptien, il y avait un médecin ; il suffisait en effet d'observer les lois pour se bien porter. Aussi les Egyptiens considéraient-ils le médecin comme un hygiéniste autant que comme un guérisseur, puisqu'ils lui donnaient le nom de *sonoro*, qui voudrait dire *préservateur*. Les Grecs les considéraient du reste comme les inventeurs de l'hygiène et comme constituant le peuple le plus sain et où on vivait le plus longtemps.

Le peuple égyptien était aimable et gai et la propreté paraît avoir été sa qualité dominante. C'est ainsi que les prêtres se rasaient tous les jours le corps et se lavaient dans l'eau froide deux fois par jour et deux fois par nuit ; aussi ne doit-on pas s'étonner qu'ils aient recommandé les ablutions et les bains. Tout Egyptien devait se laver avant d'entrer dans une enceinte sacrée, avant de manger, après avoir eu commerce avec une femme ; les broyeurs d'olives, les gardiens de pourceaux, les embaumeurs, les pêcheurs et en général les gens nécessairement malpropres par métier, devaient être évités, leur contact étant considéré comme impur.

Sous l'heureux climat de l'Egypte, on vivait beaucoup en plein air : on se tenait le plus souvent dans la cour des maisons, dans le jardin ou sur la terrasse. Pour la même raison on n'éprouvait guère le besoin de s'habiller chaudement : les fonctions de la peau s'opéraient mieux à l'air nu ou sous des tissus amples et légers servant à peine à voiler la nudité. Ces vêtements étaient de toile blanche plus ou moins fine et les Egyptiens mirent toujours leur coquetterie dans le port de vêtements d'une blancheur irréprochable.

On a prétendu qu'ils ne pratiquaient pas d'autre sport que la chasse, la pêche ou la guerre ; CHAMPOLLION, cependant, a fait connaître, dans les tombeaux de Beni-Hassan, construits sous la XIe dynastie, un grand nombre de peintures qui montrent que 2.000 ans avant J.-C. la lutte était déjà parfaitement connue.

Mais c'est peut-être dans l'hygiène alimentaire que les Egyptiens furent le plus remarquable : nous avons vu déjà qu'ils se lavaient avant de se mettre à table et les ustensiles de ménage devaient être nettoyés avec soin. Leur alimentation était frugale : ils se nourrissaient surtout de pain, de gâteaux, de légumes et de fruits ; cependant on voyait aussi figurer, dans les banquets, des poissons, des oiseaux et des pièces de viande. Toutefois certains aliments leur étaient défendus : c'est ainsi qu'ils ne pouvaient manger de porc, qu'ils considéraient comme un animal sale et nauséabond ; manger de l'ibis, du crocodile ou de l'hippopotame était un sacrilège. Bien plus, non contents de se purger périodiquement, ils s'imposaient aussi de temps en temps des périodes de jeûne et la grande fête d'Isis était précédée d'un véritable carême. Quant aux prêtres il leur était défendu de boire du vin et ils ne pouvaient manger : ni fèves, en raison de leurs propriétés carminatives ; ni oignons, parce qu'ils excitent la soif ; ni poissons, en raison des propriétés aphrodisiaques de leur chair.

Comme boissons, les Egyptiens connaissaient l'eau, la bière et le vin. Leur raffinement en hygiène était tel qu'ils imaginèrent la *stérilisation de l'eau*, sachant parfaitement que l'on pouvait se préserver de certaines maladies intestinales en buvant de l'eau bouillie. C'est ainsi que 550 ans avant J.-C. le grand roi Cyrus ne partait jamais en campagne sans emporter de grandes quantités de l'eau d'une rivière qui lui était réservée. On faisait bouillir soigneusement cette eau avant de la conserver dans les flacons d'argent, qui suivaient le monarque dans tous ses déplacements. Or Hérodote nous raconte que cette pratique avait été conseillée au roi par ses deux médecins, sortis tous deux des écoles de l'Egypte.

Les Egyptiens furent surtout des buveurs de bière, mais ils aimaient aussi à boire les vins renommés de l'antiquité, à commencer par le leur, qui devait être bon, car il était recherché des étrangers. Ils étaient généralement sobres, mais les peintures des tombeaux nous montrent que, dans les banquets, ils ne se privaient pas de boire avec excès et que l'ivresse ne les effrayait pas. Des dames même en furent parfois incommodées (fig. 39) et des convives ivres-morts furent rapportés chez eux sur les épaules de leurs serviteurs. Ce défaut, qui alla, paraît-il, en s'accentuant à la période romaine, aurait été un des facteurs de la décadence de la vieille Egypte.



Fig. 39 — Egyptienne ivre ; d'après Champfleury.

L'hygiène publique des Egyptiens peut aussi être donnée en exemple, car, d'une terre inhabitable, foyer dangereux du paludisme, ils ont su, par des

travaux considérables et des efforts incroyables, faire un pays très sain, beaucoup plus sain que l'Egypte actuelle. Nous avons vu du reste qu'ils savaient se protéger contre les Moustiques et connaissaient par conséquent la prophylaxie du paludisme.

Mais, par la façon dont furent soignés les esclaves, qui travaillèrent aux pyramides de Ghizeh, nous avons la preuve qu'ils pratiquaient l'*hygiène sociale* il y a plus de 5.000 ans. En effet il ne faut pas oublier que la construction de la grande pyramide de Chéops dura 30 années, à raison de 100.000 ouvriers travaillant ensemble et que l'on relevait tous les trimestres. On comprend facilement qu'il fallait prendre de grandes précautions pour éviter la contagion dans de telles agglomérations. Pour cela on faisait aux ouvriers des distributions de vêtements ; ils se baignaient dans le Nil plusieurs fois par jour et les surveillants leur interdisaient, sous les peines les plus sévères, de faire leurs besoins sur le chantier; ils devaient pour cela se rendre dans de vastes feuillées, situées assez loin et en sens contraire du vent dominant. Des prêtres médecins les visitaient souvent et les malades étaient immédiatement séparés de leurs camarades ; pour cela on les conduisait dans un camp situé en bon air, sur le haut de falaises désertiques. Enfin, chaque année, les ouvriers étaient obligés de brûler leurs cabanes et d'en édifier de nouvelles.

Pour terminer, je rappellerai que l'*embaumement* eut sans doute une raison d'hygiène. Sous le climat très chaud et très humide de l'Egypte les cadavres se putréfient en effet très rapidement; mais les Egyptiens auront vite remarqué que ceux que l'on enfouissait à une faible profondeur dans le sable du désert étaient rapidement momifiés par la dessication et ils auront imaginé peu à peu des procédés pour rendre cette momification plus pratique; après quoi la religion s'en empara pour pouvoir l'imposer à tous. Ainsi naquit, probablement, cet embaumement merveilleux, dont j'ai parlé précédemment, et qui eut pour résultat de supprimer de la terre d'Egypte toute trace de putréfaction. Vraiment, en fait d'hygiène sociale, pouvait-on trouver mieux ?

Arrivé au terme de cette étude, j'espère avoir montré que la médecine est en réalité beaucoup plus ancienne qu'on ne le supposait et qu'elle existait bien avant le vieil HIPPOCRATE, qu'on appela si longtemps « le père de la Médecine » et que, loin de remonter au Ve siècle av. J.-C., elle existait déjà il y a plus de 6.000 ans.

Puissent ces quelques pages donner au lecteur le désir de connaître cette vieille civilisation égyptienne, qui fut le berceau des arts, des sciences, et de la morale et qu'on peut appeler à juste titre « l'Institutrice du genre humain ». Si vous visitez, quelque jour, les ruines gran-

dioses des temples de l'ancienne Egypte, rappelez-vous qu'en ces lieux, il y a quatre ou cinq mille ans, par conséquent bien avant la Bible, bien avant ESCULAPE ou HOMÈRE, alors que nos ancêtres en étaient encore à l'âge de pierre, il y avait là des hommes instruits, des confrères, qui s'appliquaient de leur mieux à prolonger la vie humaine ou qui, du moins, faisaient tous leurs efforts pour en atténuer les souffrances.

Docteur JULES GUIART
Professeur d'Histoire de la Médecine
aux Universités de Cluj (Roumanie) et de Lyon
Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

ÉVOLUTION THÉRAPEUTIQUE

L'Éparséno dans le traitement de la syphilis par la voie intra-musculaire

Professeur E. JEANSELME et M. POMARET. — **Recherches expérimentales sur une nouvelle préparation organo-arsenicale injectable par voie intra-musculaire.** — *Académie de Médecine,* 2 nov. 1921.

Les auteurs établissent que la voie d'introduction intra-musculaire permet d'obtenir des arsénobenzènes, sans phénomènes de choc, le maximum d'effet thérapeutique. Leurs recherches antérieures (Académie de Médecine, 27 juillet 1921) leur ayant montré que la crise nitritoïde relève de floculations intra-vasculaires, déterminées dans le sang en raison inverse du taux de la réserve alcaline, par les fonctions phénoliques des corps type 606 et 914, ils préconisent l'emploi intra-musculaire de la base Amino-Arséno-Phénol (Préparation 132), dans laquelle disparaissent les propriétés floculantes des arsénobenzènes ordinaires.

Dans ce travail sont étudiées la toxicité, l'action physiologique et les propriétés biologiques générales de la préparation 132, qui jouit d'une grande efficacité thérapeutique dans la spirillose des poules et la syphilis expérimentale du lapin, et qui bien que contenant 40 % d'arsenic, se montre peu toxique, s'élimine rapidement et n'exerce aucune action cardio-vasculaire.

Marcel BLOCH et M. POMARET. — **Avantages théoriques et application pratique de la voie intra-musculaire pour l'injection des arsénobenzols.** — *La Médecine,* novembre 1921.

M. Bloch et M. Pomaret décrivent après une expérience de plus de 1.500 injections intra-musculaires d'Amino-Arséno-Phénol (Préparation 132) quels résultats ont été obtenus à l'Hôpital Saint-Louis en traitant systématiquement des sujets intolérants aux injections intra-veineuses. Ils concluent que « son action thérapeutique (sur les lésions, le tréponème, la réaction de Bordet-Wassermann) est au moins aussi rapide que

l'injection intra-veineuse » des arsénobenzènes et permet la médication arsenicale intensive avec le minimum de nocivité et le maximum de tolérance.

Docteur Jeanne REQUIN. — **Leucocytes anormaux dans le sang des syphilitiques.** — *Thèse de Doctorat en Médecine,* Paris 1921.

Relation de 10 observations de malades traités par l'Éparséno, montrant les modifications leucocytaires au cours du traitement. L'action eutrophique du médicament exerce une véritable rénovation sanguine (polyglobulie) et augmentation du taux de l'hémoglobine coïncidant avec une notable augmentation du poids des malades.

Professeur A. EHLERS. — **Éparséno «OG VISMUTH» Proepareter.** — *Ugeskrift for Loeger,* n° 1, 5 janvier 1922.

Études d'ensemble des travaux de M. POMARET sur la crise nitritoïde et les faits d'ordre chimique, biologique et physiologique qui ont amené ce dernier à préconiser la voie intra-musculaire et l'emploi du (132 Éparséno).

M. POMARET. — **L'Arsénothérapie par voie intra-musculaire** *(L'Hôpital,* n° 63, janvier 1922) *et* **Bases expérimentales de l'Arsénothérapie de la syphilis par la voie intra-musculaire.** *(Presse Médicale,* n° 12, 11 février 1922).

M. POMARET développe les arguments chimiothérapiques, toxicologiques, physiologiques qui justifient l'emploi de la voie intra-musculaire et de l'Éparséno. Il montre que ce dernier à l'encontre des médications intra-musculaires préconisées jusqu'ici, qui ne permettent que l'emploi des petites doses, rend possible une thérapeutique d'assaut intensive de la syphilis, réalisant avec des risques minima une véritable tyndallisation arsenicale de l'organisme, s'accomplissant sans branle-bas humoral.

Les injections intra-musculaires d'Éparséno, qui permettent en un temps donné l'emploi de doses que l'on n'aurait pas osé injecter dans le même temps par la voie veineuse, par crainte de réactions violentes, augmentent le parasitotropisme tout en diminuant l'organotropisme.

A. SÉZARY. — *Société médicale des Hôpitaux de Paris,* 3 février 1922. (*Bulletin,* n° 4, page 237).

A l'occasion d'un débat sur l'emploi des Arsénobenzènes par les voies sous-cutanées ou intra-musculaires, A. SÉZARY vient apporter une

confirmation clinique aux arguments expérimentaux de M. Pomaret en faveur de la voie intra-musculaire et de l'Éparséno.

Pour l'auteur « Le point qui intéresse le plus le praticien est de savoir si l'on peut, dans le traitement de la syphilis, remplacer les injections intra-veineuses par des injections intra-musculaires ». Son expérience de plusieurs mois d'application clinique avec l'Amino-Arséno-Phénol (132) lui fait dire « Notre conclusion formelle aujourd'hui est qu'à quantité équivalente d'arsenic, les injections intra-musculaires ont une efficacité égale à celle des injections intraveineuses ». Il cite à cet effet quelques cas cliniques et notamment quatre « où l'injection intraveineuse de 914 déterminait des crises nitritoïdes répétées et où les injections intra-musculaires de la base Amino-Arséno-Phénol furent supportées sans aucun inconvénient ».

A. SÉZARY et M. POMARET. — **Principe du traitement arséno-bismuthique de la syphilis.** — *Progrès Médical*, 25 février 1922.

Ce travail est la mise au point d'un traitement intensif mixte, de la syphilis, par association de l'Amino-Arséno-Phénol et du Tartro-Bismuthate de Soude et de Potasse (par mélange extemporané dans la seringue d'Éparséno et de Luatol). Cette association au bismuth d'un arsénobenzène prévient la stomatite due au traitement bismuthé seul, de plus elle joint à l'action rapidement tréponémicide de l'un et l'autre produit le pouvoir remarquable qu'a l'Éparséno de réduire en peu de temps la réaction de Bordet-Wassermann. Cette médication arséno-bismuthique agit avec une rapidité extrême sur les lésions cutanées secondaires, même infiltrées, et trouve une indication majeure chez les malades arséno-résistants qui sont rapidement blanchis.

E. LÉPINAY. — **Traitement de la syphilis par la voie intra-musculaire. Résultats thérapeutiques obtenus avec une nouvelle préparation arsenicale: l'Amino-Arséno-Phénol (132).** — *Maroc Médical*, n° 5, 15 mars 1922 et communication à la *Société française Dermat. et Syphil.*, 11 mai 1922.

Étude de 33 cas de syphilis traités à différentes périodes par l'Éparséno. L'auteur conclut que ce médicament permet d'instituer en un temps très court une thérapeutique d'assaut plus intensive que par la voie veineuse; de supprimer ou de réduire au minimum les risques et les incidents de la médication arsenicale; d'appliquer l'arsénothérapie aux intolérants, sans injections intraveineuses et, en résumé, de simplifier encore le traitement de la syphilis par les arsenicaux.

E. Lépinay relate le cas de huit sujets intolérants aux médications intra-veineuses, par crises nitritoïdes, qui « ont parfaitement supporté par

voie intra-musculaire des doses de 132, égales ou supérieures à celles qui provoquaient par voie intraveineuse des crises nitritoïdes, et ont pu recevoir toute une première série d'injections ; quelques-uns même ont recommencé une deuxième série ».

Robert DUHOT (de Bruxelles). — *Revue Belge d'Urologie et de Dermato-syphiligraphie*, n° 1, p. 11, 1922.

Pour R. D. l'Éparséno est appelé à un réel avenir en raison de la grande facilité d'« application », il le préconise pour renforcer les cures intraveineuses, soit seul, soit associé au Luatol suivant la technique de A. SÉZARY.

E. ÉMERY et A. MORIN. — **Le traitement actuel de la syphilis doit-il être sous-cutané ou intra-veineux.** — (*La Clinique*, n° 5, mai 1922).

Les auteurs discutant les avantages respectifs des méthodes intraveineuses, sous-cutanées ou intra-musculaires, pour l'emploi des arsenicaux, considèrent que ces deux dernières méthodes sont particulièrement indiquées « Dans toutes les formes de syphilis splanchniques, ils préconisent : » la préparation 132, Éparséno, en raison de la tolérance générale excellente. D'après E. E. et A. M. elle est très bien supportée par les intolérants aux préparations arsenicales habituelles, et elle est de plus très efficace. Son maniement est commode et la douleur locale presque insignifiante si l'on prend soin d'utiliser de longues aiguilles (6 cm.) de façon à déposer le produit au sein d'une masse musculaire profonde.

Professeur E. JEANSELME, M. POMARET et Marcel BLOCH. — **L'Amino-Arséno-Phénol (132) dans le traitement de la syphilis par la voie intra-musculaire.** — (*Presse Médicale*, n° 37-10, mai 1922, et communication à la *Société fr. Dermat. et Syphil.*, 6 avril 1922).

Exposé général des résultats thérapeutiques obtenus dans 150 cas de syphilis traités à différentes périodes de cette affection par l'Éparséno.

Parmi ces malades 41 d'entre eux s'étaient auparavant montrés intolérants aux médications intra-veineuses.

Action de l'Éparséno sur le tréponème et les lésions : suivie dans 2 cas de chancres, on a constaté que le tréponème disparaît des lésions après une ou deux injections d'Éparséno à 0,12 (1 cc.). Avec cette dose, répétée tous les deux jours, les chancres cicatrisent en moyenne en 9 jours, les roséoles avec concomitance de plaques muqueuses en 4 à 10 jours, une

syphilis varioliforme grave a été blanchie en 13 jours, de vastes gommes ulcéreuses cèdent en 15 jours etc. . . Dans ce travail il est fait mention d'un cas de réinfection syphilitique, postérieure à un traitement au 132.

Avec 20 ampoules d'Éparséno (2 gr. 40 d'Amino-Arséno-Phénol) à la période primaire, et 24 à la période secondaire on obtient la négativation du Bordet-Wassermann.

Des intolérants aux Arsénothérapies par voie intra-veineuse, du fait de lésions organiques (rénales, hépatiques, pulmonaires, cardiaques), de même que 2 sujets coutumiers de la crise nitritoïde, ont toléré sans incident le traitement intra-musculaire par l'Éparséno, et, dans de nombreux cas, la négativation du Bordet-Wassermann a été obtenue, alors que la méthode intra-veineuse avait échoué. Pour les auteurs, la préparation 132 permet un fort traitement d'assaut et son efficacité thérapeutique, en ce qui concerne la cicatrisation des lésions et la réaction de Bordet-Wassermann, se montre à doses égales d'arsenic, aussi puissante que celles des médications intra-veineuses.

Parmi les 150 malades étudiés dans ce travail, plusieurs ont été suivis plus de 6 mois, les auteurs ne signalent qu'un seul cas de récidive: il s'agissait de plaques muqueuses rebelles depuis 2 ans au mercure, à l'arsenic et même au bismuth.

Ph. BERTIN. — **L'Amino-Arséno-Phénol (132) dans le traitement de la syphilis par la voie intra-musculaire.** — (*Thèse Doctorat en Médecine*, Paris 1922).

Dans la première partie de ce travail, l'auteur fait l'historique de l'Arsénothérapie intramusculaire de la syphilis, d'où il ressort que les médications préconisées jusqu'à ce jour pour ce mode d'emploi présentaient des inconvénients tels, que la méthode intra-musculaire n'avait pu se généraliser. Ph. Bertin montre que l'Éparséno vient combler cette lacune de la thérapeutique, en simplifiant l'Arsénothérapie et en la rendant encore moins nocive.

La deuxième partie de cette thèse représente une étude clinique complète de l'Éparséno, avec 25 observations détaillées et courbes sérologiques suivies plusieurs mois. Observations de 8 malades, ayant traduit leur intolérance aux médications intraveineuses, soit par des crises nitritoïdes répétées, soit par des réactions fébriles, avec ou sans érythèmes secondaires, et qui ont parfaitement toléré l'Éparséno.

Dans tous les cas de syphilis primaires et secondaires étudiés par l'auteur, la négativation du Bordet-Wassermann a été obtenue après une première cure intra-musculaire d'Amino-Arséno-Phénol (en moyenne 20 ampoules d'Éparséno en 45 jours).

H. GOUGEROT. — **Crises nitritoïdes après injections intra-veineuses de 914.** — *Paris Médical*, n° 19, 13 mai 1922.

D'après H. G. les injections intra-musculaires d'Éparséno se prêtent aux mêmes méthodes que les injections intra-veineuses : doses fortes, doses faibles mais progressivement croissantes, doses faibles répétées; l'Éparséno est préconisé par l'auteur en injections intra-musculaires chez tous les fragiles, les intolérants et systématiquement chez les femmes enceintes, pour mettre ces dernières à l'abri de l'avortement parfois consécutif, ainsi que l'auteur en signale des cas, à des crises nitritoïdes déterminées par des traitements arsenicaux par la voie veineuse.

L. BROCQ. — **Réflexions d'un praticien à propos du traitement de la syphilis.** — (*Presse Médicale*, n° 39 17, mai 1922).

Dans cette revue générale de toutes les médications antisyphilitiques, sont discutés les divers modes d'emploi et les arguments qui peuvent justifier chacun d'eux. Pour l'auteur les préparations arsenicales introduites dans l'économie, par la voie intra-musculaire ou sous-cutanée, s'éliminent par les émonctoires avec infiniment moins de rapidité que lorsqu'elles sont introduites par les veines. Leur action par cette voie semble être plus continue, plus puissante, plus profonde pour ainsi dire.

La méthode intra-musculaire considérée de plus comme bien moins nocive que la méthode intra-veineuse est préconisée par l'auteur, particulièrement dans les traitements d'entretien de la syphilis ; son expérience personnelle sur l'Éparséno lui fait conclure :

« Ce nouveau corps réalise donc une grande partie des desiderata que j'ai depuis longtemps formulés au moment de l'introduction des Arsénobenzols dans la thérapeutique ».... il n'exige pas de manipulations délicates, il est délivré en ampoules toutes préparées et le praticien n'a qu'à faire une simple injection intra-musculaire avec les précautions ordinaires d'asepsie ».

G. LACAPÈRE. — **A propos du traitement de l'hérédo-syphilis.** — *Maroc Médical*, n° 8, juin 1922.

L'auteur préconise notamment le traitement énergique par l'Éparséno qu'il considère comme la mieux tolérée des préparations pour la voie intra-musculaire.

Les ampoules d'Éparséno pour la thérapeutique infantile sont dosées à 0 gr. 05 d'Amino-Arséno-Phénol par c.c., leur emploi évite au praticien la pratique si difficile chez l'enfant des injections intra-veineuses, tout en assurant des résultats thérapeutiques extrêmement

rapides dans toutes les manifestations précoces ou tardives de l'hérédo-syphilis.

Discussion de la Communication de MM. JEANSELME, POMARET et Marcel BLOCH, sur « Les résultats thérapeutiques généraux, obtenus par l'emploi de l'Amino-Arséno-Phénol (132) en injections intra-musculaires dans le traitement de la syphilis ». — *Société française de dermatologie et syphiligraphie,* 6 juillet 1922, in *Bulletin,* nº 6, 1922.

Discussion de la communication des auteurs précités (6 avril 1922, *Société Derm. Syphil.*) par MM. TZANCK, MILIAN, BALZER, LORTAT-JACOB, QUEYRAT, SÉE, FERNET.

A cette occasion sont rapportés plusieurs cas de malades intolérants, par crises nitritoïdes, aux novarsenicaux, injectés par voie intra-veineuse, et l'un même aux doses faibles (0,12) de Sulfarsénol intra-musculaire, qui ont toléré sans incident des traitements complets par l'Éparséno.

MM. FERROND et WIJDOOGHE. — **Recherches cliniques, expérimentales et biochimiques sur les purpuras post-arsénobenzoliques.** — *Bruxelles Médical,* 1er octobre 1922.

Étude de trois cas de purpuras post-arsénobenzoliques, survenant chez les sujets non hémophiliques, après injections intra-veineuses et même intra-musculaires de sulfarsénol à doses faibles. Ces mêmes malades ont toléré des doses beaucoup plus élevées et des séries complètes de traitement par l'Éparséno, sans aucun trouble ni purpura. Les auteurs ont constaté que les autres arsénobenzènes, dont le sulfarsénol même en injection intra-musculaire, déterminaient un choc hémoclasique avec hypoleucocytose et inversion de la formule leucocytaire, lyse des hématoblastes avec hématoblastopénie consécutive, destruction des hématies. Par contre les injections intra-musculaires d'Éparséno non seulement n'apportent aucune modification sanguine, mais encore s'accompagnent peu après d'hyperglobulie et d'augmentation du taux de l'hémoglobine.

Chez les trois sujets hypersensibles à la médication arsenicale, qui font l'objet de cette étude, l'Éparséno seul a été toléré en injections intra-musculaires sans aucune réaction.

Le Directeur-Gérant : BILLON.

Imp. N.-L. Danzig, 26, rue des Francs-Bourgeois, Paris.


3 0112 058794816